



PROSPER

MÉRIMÉE

SES PORTRAITS SES DESSINS

SA BIBLIOTHÈQUE



PROSPER
MÉRIMÉE

SES PORTRAITS · SES DESSINS

SA BIBLIOTHÈQUE

ÉTUDE

PAR

MAURICE TOURNEUX



PARIS CHARAVAY FRÈRES ÉDITEURS

RUE DE SEINE 51

1879



AVERTISSEMENT





AVERTISSEMENT

Je réunis ici, en les remaniant profondément et en les augmentant de plus du double, trois études sur quelques côtés peu connus de la vie et de l'œuvre de Prosper Mérimée. Bien que huit années à peine nous séparent de sa mort, le petit nombre d'amis et de contemporains qui lui ont survécu, le soin qu'il prit de se tenir en dehors et au-dessus du monde des lettres, la destruction à jamais déplorable de sa maison et de ses papiers, m'ont obligé à procéder envers lui comme s'il eût appartenu à l'un des siècles précédents; j'ai

appliqué du moins à cette reconstitution, autant que je l'ai pu, les procédés patients et minutieux de l'érudition moderne; dans ce petit livre, sorti tout entier de tant de communications bénévoles, je n'ai voulu en effet rien avancer dont je ne fusse certain; j'ai interrogé tout ce qui pouvait me fournir un fait, un trait, une date, et je pourrais presque placer une note sous chacune de ces lignes.

Au reste, j'aurais mauvaise grâce à me plaindre d'un labeur qui a été le délassement d'autres travaux beaucoup plus pénibles, et dans lequel j'étais soutenu par les encouragements de tous ceux à qui je m'adressais. En poursuivant cette enquête obstinée, j'ai pu constater maintes fois quelle trace profonde a laissée le souvenir de Mérimée dans le cœur de tous ceux qui l'ont bien connu; et c'est même à cette amicale piété que je dois la majeure partie des diverses curiosités qui ornent le présent volume.

De Saint-Chéron, où Mérimée passa tant

d'heures de son enfance et où il se plaisait à retourner parfois, me sont venus la photographie qui a fourni le principal motif de la décoration du titre, ainsi que le portrait de Mérimée enfant que M^{me} R... conserve à côté des crayons d'Ingres et de Picot représentant le père et la mère de l'écrivain; c'est également à l'objectif d'un amateur, de l'historien de Saint-Chéron, feu M. Richard Vian, que je dois les deux vues qui ouvrent et qui ferment le premier chapitre. M. Eugène Viollet-le-Duc a tiré de ses cartons cette tête de femme, à la fois impérieuse et provocante comme celle de Cléopâtre, en s'excusant, avec la modestie de la vraie générosité, de n'avoir rien de mieux à offrir. M. Édouard Grenier, enfin, nous a permis de reproduire ce gracieux faune jouant avec sa queue, relique deux fois précieuse, puisque Mérimée le lui avait donné et qu'il a pu l'arracher aux décombres encore chauds de leur commune maison.

Les autres illustrations, d'une authenticité

non moins rigoureuse, sont empruntées à des documents dont M. F. Calmettes a su conserver la sincérité qui en faisait le prix, en les revêtant de la grâce qui leur manquait. Il n'a pas interprété avec moins de bonheur les portraits de Mérimée, semés dans le texte. La comparaison de celui dont M. le marquis de Saint-Hilaire possède l'aquarelle, avec l'excellente héliogravure de M. Capron d'après la seule épreuve connue d'une lithographie d'Achille Devéria, est d'autant plus piquante, que ces deux images sont contemporaines et qu'elles mettent sous les yeux le gentleman des salons doctrinaires et le romantique du cénacle.

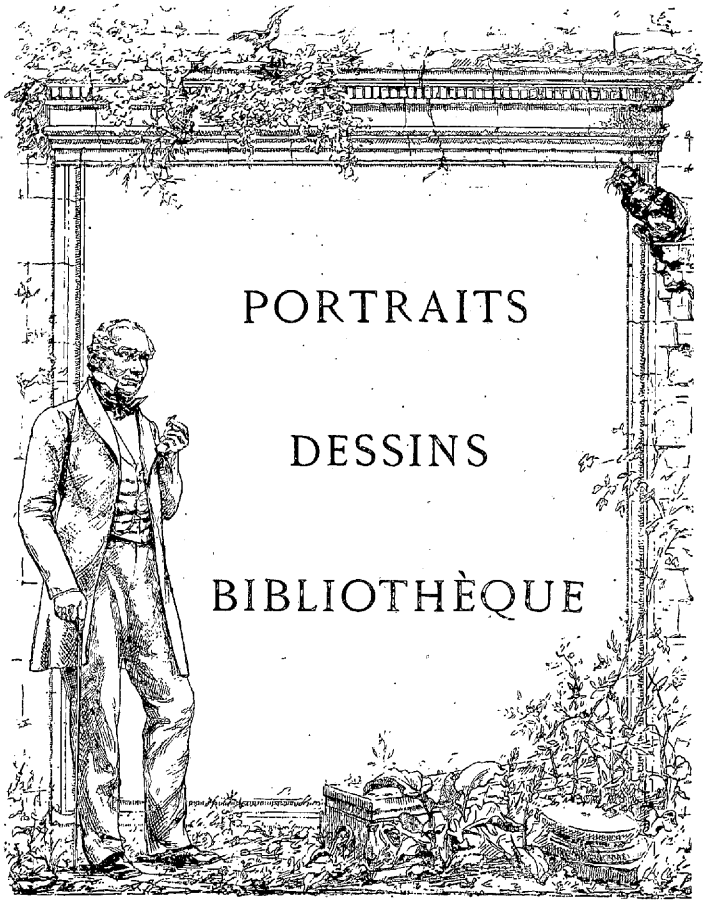
Je n'ai pas de moins vifs remerciements à adresser à M. le vicomte de Spoëlberch, dont la bibliothèque, les dossiers et les notes m'ont été tant de fois précieux; à M. Philippe Burty qui, par ses communications, m'a donné une fois de plus la preuve d'une amitié déjà vieille; à M. Pierre Laffite, grâce à qui

j'ai pu montrer Mérimée confiant tous les soucis de l'élaboration d'un texte à l'un des hommes les plus dignes de le comprendre et de l'aider : les lettres autographes qu'ils possèdent et dont j'ai pu faire de larges extraits, achèveront de donner à ce travail le caractère d'irréfutable véracité qui sera son seul mérite.

MAURICE TOURNEUX

Mai 1879.





PORTRAITS

DESSINS

BIBLIOTHÈQUE

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes that proper record-keeping is essential for transparency and accountability, particularly in the context of public administration and government operations. The text notes that without reliable records, it becomes difficult to track expenditures, assess performance, and ensure that resources are being used effectively.

2. The second part of the document addresses the challenges associated with data collection and analysis. It highlights that gathering accurate and timely data is often a complex task, especially when dealing with large-scale operations or multiple stakeholders. The text suggests that investing in robust data management systems and training personnel can significantly improve the quality and reliability of the information collected. Additionally, it stresses the need for clear communication and collaboration between different departments to ensure that data is shared and interpreted consistently.

3. The third part of the document focuses on the role of technology in modernizing administrative processes. It argues that leveraging digital tools and platforms can streamline workflows, reduce errors, and enhance the overall efficiency of operations. The text mentions various technologies such as cloud computing, artificial intelligence, and data analytics, which can be used to automate routine tasks, provide real-time insights, and improve decision-making. However, it also cautions that the implementation of these technologies must be carefully managed to avoid disruptions and ensure that the systems are secure and user-friendly.

4. The fourth part of the document discusses the importance of continuous improvement and innovation. It notes that organizations should regularly evaluate their processes and seek ways to optimize them. This involves staying up-to-date with the latest industry trends and best practices, as well as encouraging a culture of innovation where employees are empowered to propose and implement new ideas. The text suggests that regular training and development programs can help build the skills and knowledge needed to drive these improvements and maintain a competitive edge in a rapidly changing environment.

5. The fifth part of the document concludes by emphasizing the need for strong leadership and governance. It states that effective management is crucial for ensuring that all the efforts and investments made in the previous areas are aligned and coordinated. Leaders should set clear goals, establish a strong vision, and hold themselves and others accountable for the results. The text also highlights the importance of maintaining open lines of communication and fostering a sense of shared purpose and responsibility among all team members. Finally, it reiterates the importance of transparency and accountability, noting that these are key factors in building trust and ensuring the long-term success of any organization.



LES PORTRAITS





PROSPER MÉRIMÉE.
d'après un portrait peint par sa mère.

Hébert-Dujardin

1900

Imp. L. Eude



LES PORTRAITS



Lorsque M^{me} Mérimée peignit d'après son fils unique ce portrait qui nous le montre en longs cheveux blonds bouclant sur le col, le regard candide et les lèvres malicieuses, l'enfant n'avait pas encore pris, à la suite d'une raillerie maternelle, cette résolution, à laquelle il conforma sa vie, de « ne jamais demander pardon. » M^{me} Régnier, amie intime de M^{me} Mérimée, avait, par bonheur, fait de cette toile, depuis de longues années suspendue dans la

salle à manger de la rue de Lille et consommée par l'incendie du 23 mai 1871, une copie minutieusement exacte, dont le lecteur a sous les yeux la reproduction de tous points excellente (1). Sans elle, nous n'eussions pas connu ce sourire ingénu qui s'effaça dès l'adolescence, car, au collège, la physionomie de Mérimée avait déjà cette expression de réserve un peu hautaine qu'il conserva jusqu'à son dernier jour.

Elle était déjà fort accusée, paraît-il, dans un autre portrait peint par M^{me} Mérimée vers 1818. Assis sur un tertre, derrière lequel s'étendait un vaste paysage, le jeune homme était représenté de face, vêtu d'un pantalon gris et d'une redingote noire. Cette peinture, que me décrit un parent de Mérimée qui l'a vue de tout temps

(1) Il nous paraît juste de reconnaître combien, par sa rigueur et sa sévérité, le procédé photographique l'emporte, pour la reproduction de documents de ce genre, sur des procédés plus libres et plus artistiques. La gravure à l'eau-forte, lorsqu'elle est traitée par une main excellente, peut, grâce à l'éclat de ses effets, prêter à un livre une richesse de décoration sans rivale; mais elle ne réussit à bien exprimer que des compositions originales. Par la franchise et la hardiesse qui lui sont nécessaires, elle convient mal à une imitation minutieuse, et pour un portrait, nous préférons une copie très fidèle, même si elle est un peu lourdement traduite, à une interprétation plus délicate et plus poétique, mais plus éloignée du modèle.

chez lui, a, elle aussi, disparu dans l'incendie.

Il faut donc passer sans transition du *baby* aux bras nus, sortant de sa robe échancrée, à cette autre image, décolletée aussi, dont la légende a été si longtemps obscure. Ce troisième portrait est en effet une mystification comme



le livre qu'il ornait.

Personne n'ignore que le *Théâtre de Clara Gazul* était une supercherie littéraire, dans toute la force du terme.

Non content de faire imprimer (à quelques exemplaires, il est vrai) un faux titre portant *Collection des théâtres étrangers*, qui rappelait celui d'une publication entreprise par Ladvoat, Mérimée avait rassemblé dans une notice signée *Joseph L'Estrange* toutes sortes de particularités biographiques et même bibliographiques sur l'auteur de ces saynètes; bien

plus Delécluze, l'impitoyable *Étienne* devant qui, seul entre tous les romantiques, il trouvait grâce (1), avait consenti à dessiner son portrait *en femme*; ce ne fut peut-être d'abord qu'une plaisanterie de société, car l'album sur lequel figure la mine de plomb originale, et qui appartenait en 1877 à feu M. Ad. Viollet-le-Duc, était rempli de croquis et de caricatures tout à fait intimes. Le fac-similé, publié par Poulet-Malassis en 1876, est la scrupuleuse reproduction des deux feuillets de cet album : sous l'effigie de Mérimée à vingt-trois ans, les cheveux encore bouclés, le menton rond émergeant du haut collet de cette redingote que la jeune génération avait empruntée à Goethe, le même visage apparaissait dans une découpe strictement exacte ; procédé familier plus tard aux dessinateurs du *Charivari* et de la *Caricature*.

Ce buste d'Espagnole aux épaules nues, la gorge ornée d'un collier de perles terminé par

(1) « C'est égal, » disait-il un jour à Sainte-Beuve, en un langage « moins que classique, » — c'est égal, c'est un fameux lapin ! » (*Nouveaux lundis*, tome III, p. 108.)

une croix, était le véritable frontispice d'un livre dont le titre, la notice, le texte et les notes étaient d'imagination pure. Mérimée céda-t-il à un scrupule tardif en le faisant retirer de la circulation, j'en doute fort. Toujours est-il que s'il vint à résipiscence, ce fut après que le portrait de Clara Gazul eut passé par deux tirages. Le premier, dont une épreuve, peut-être unique, m'a été gracieusement communiquée par M. H. de l'Isle, porte seulement à gauche *Delécluse del.* ; à droite *Lith. par Scheffer*, et au bas en capitales claires : *Clara Gazul*. Sur le second état figure la mention : *de l'imp. lith. de C. de Lasteurie* ; il n'est guère moins rare. Un exemplaire de la seconde édition, orné de ce portrait et relié en veau bleu par Bauzonnet, s'est vendu 13 fr. à la première vente Fossé-Darcosse (1840, n° 534). Tandis que, sur un catalogue à prix marqués, la Bibliothèque nationale achetait au prix de 4 francs un exemplaire en tout semblable, un troisième exemplaire, mais de la première édition, cartonné à la Bradel, atteignait

de prix de 220 francs dans une vente dirigée par M. J. Baur (16 et 17 février 1875); enfin deux autres épreuves jusqu'alors inconnues étaient jointes, l'une à un exemplaire de l'édition de 1830, coté 50 francs sur un catalogue de la librairie Frédéric Henry (1877); l'autre à un exemplaire de l'édition originale, offert à 400 francs par MM. Morgand et Fatout (*Bulletin mensuel*, n° 4150). Le portrait de Clara Gazul avait d'ailleurs reçu une sorte de consécration officielle par la mention qu'en avait faite M. de Loménie en pleine Académie française.

La Guzla, second pastiche non moins heureux que le premier, est accompagnée, elle aussi, d'un portrait qui ne manque à aucun exemplaire de l'édition originale; c'est celui du râcleur de guitare, Hyacinthe Maglanovich: il serait inutile de lui chercher une ressemblance avec Mérimée, même en cachant du doigt le bonnet fourré et les formidables moustaches du barde morlaque. Quant aux initiales *A. Br.* dont cette planche est signée, elles sont

pour moi un mystère que les plus persévérantes recherches n'ont pu éclaircir.

Mais c'est assez parler de ces fantaisies destinées à égarer la postérité plus encore que les contemporains ; aussi bien Mérimée était devenu célèbre, malgré le soin singulier qu'il prenait de se dérober à la gloire : les salons de M^{me} Ancelot et de Miss Clarke le disputaient au cénacle de la rue Notre-Dame-des-Champs ; « Mazeppa d'une armée dont Victor Hugo fut le Charles XII, » selon l'expression de Gustave Planche, il ne rougissait pas de prendre sa part aux grandes luttes d'*Hernani* et d'y convier les doctrinaires et les récalcitrants (1) ; à quelques pas de la demeure du maître s'ou-

(1) Témoin ce joli petit billet cité par M^{me} Hugo (*Victor Hugo raconté*, tome II, p. 306) : « L'univers s'adresse à moi pour avoir des loges et des stalles. Je ne vous parle que des demandes que me font les *sommités intellectuelles*, comme dirait *le Globe*. M^{me} Récamier me demande si, par mon entremise, etc., etc. Voyez ce que vous pouvez faire. Vous savez qu'elle a une certaine influence dans un certain monde. J'ai dit qu'il était impossible d'avoir une loge. Alors elle m'a demandé s'il était possible d'avoir deux bonnets d'évêque. Où la vertu va-t-elle se nicher ? » J'ai eu sous les yeux un autre billet, également adressé à Victor Hugo, où il le priait d'inscrire parmi ses invités M. Beyle, qui offrait au besoin de payer sa place.

vrait l'atelier des Devéria, qui apportait à ces fiévreuses soirées son contingent d'enthousiasme; Mérimée le fréquentait volontiers : « L'Espagne, » écrivait Achille Devéria à Ziegler, le 2 février 1832, « vient de nous rendre Mérimée, qui, l'ayant parcourue seul et en tous sens, ne voit qu'Espagne, Alhambra, Grenade, Burgos et combats de taureaux; il est admirable à entendre conter les mœurs de ces gens-là (1). » Ce fut peut-être en écoutant ces pittoresques récits que Devéria jeta sur la pierre lithographique une rarissime esquisse dont l'existence sera révélée à plus d'un amateur par la réduction que voici. L'épreuve, d'après laquelle a été obtenue cette héliogravure provient des cartons de l'artiste lui-même, qui a écrit au crayon dans un angle : Mérimé (*sic*); elle ne porte ni signature ni nom d'imprimeur, et il est vraisemblable que, pour un motif resté inconnu, la pierre fut effacée après un essai. Devéria ne l'a point fait figurer, d'ailleurs,

(1) *L'Amateur d'autographes*, 1875 (13^e année, p. 138).



P. MERIMÉE

Hel. E. Capron.

Imp. Lemercier et C^{ie} Paris

dans l'œuvre très incomplet qu'il a formé au cabinet des Estampes, lorsqu'il en était conservateur.

Un autre artiste, voué à la noble tâche de fixer dans le bronze et le marbre les traits des survivants de la Révolution et ceux des « jeunes hommes, » dont il était l'aîné, David d'Angers, n'eut garde d'oublier Mérimée : le libéral qui collaborait au *Globe* et au *National*, avant les trois jours, est parmi ceux qui portent le cercueil du général Foy sur l'un des bas-reliefs du tombeau de ce grand orateur ; et le romantique avait eu l'honneur de voir son médaillon présenté par David à Goethe, quand il se rendit à Weimar en août 1829 pour modeler le buste du grand poète. Ce médaillon de Mérimée est un des moins connus dans l'œuvre du statuaire (1). M. Henry Jouin n'en cite que trois exemplaires en bronze : celui qui fut offert à

(1) David a laissé dans son Journal cette note curieuse sur Mérimée, qu'il rencontrait aux soirées de M. Pierre Lebrun, alors directeur de l'Imprimerie royale : « Mérimée parle peu. Il joue avec un album, insoucieux de tout ce qu'il dit, affectant les manières d'un sceptique

Goethe, celui qui appartient à la veuve de l'artiste, enfin celui dont le modèle fut gratifié (1); mais quelques années après, il ne pouvait pas même offrir à son ami Requien un seul plâtre : « Le mouleur n'en a plus, » lui écrivait-il (1^{er} janvier 1836), « et pour vous en procurer un, il faudrait faire la cour au sculpteur, avec lequel je suis un peu beaucoup *in contegno* (2). » Quelques mois auparavant, il tempérait ce refus involontaire d'une promesse qu'il n'a pas, je crois, réalisée : « Je vous enverrai un portrait de moi moins monumental, mais plus ressemblant, peut-être une aquarelle d'un ar-

et d'un homme blasé, mais observant néanmoins les détails avec une extrême finesse. Une certaine timidité, une retenue qui perce toujours à travers l'aplomb que lui fait prendre son excessive confiance dans son mérite, forment le fond de son caractère. Mérimée examinait les traits de Lebrun, et l'on pouvait deviner qu'il analysait les lignes froides d'un visage trop régulier pour que la passion poétique ait passé par là. » (*L'Œuvre de David d'Angers*, par Henry Jouin, I, 305.)

(1) Il n'a pas été reproduit dans la collection des réductions Collas, mais il a été photographié dans *L'Œuvre de David d'Angers* (1867, in-fol.).

(2) Bibliothèque et musée Calvet à Avignon. Les extraits des lettres adressées par Mérimée à Requien, cités dans ce travail, sont tous inédits.

tiste anglais » (28 juin 1835). Cette aquarelle ne serait-elle pas le charmant profil si délicatement coloré, d'une grâce si aristocratique, mais ni signé, ni daté, offert par Mérimée à une parente, M^{me} Dubois-Fresnel, avec le manuscrit



autographe de *Mateo Falcone*? L'acquéreur de ces deux curiosités à la vente du 26 février 1876, M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire, n'en est point resté le possesseur exclusif et ja-

loux. Grâce à lui, les curieux ont entre les mains le texte primitif de *Mateo Falcone* (1) avant les retouches que l'auteur y fit sur l'épreuve même de la *Revue de Paris* (car le manuscrit de M. de Saint-Hilaire est la copie remise au docteur Véron), et le fac-similé de l'aquarelle rendue avec un rare bonheur par M. Alfred Llanta; mais est-elle bien d'un artiste anglais,

(1) *Mateo Falcone*, publié d'après le manuscrit autographe de l'auteur. Paris, Charpentier (Imp. Jouaust), 1876, petit in-4°.

cette fraîche esquisse ? N'est-ce pas plutôt une main féminine qui s'est plu à caresser ces cheveux blonds roulés, ces favoris soyeux, à marquer d'un trait vigoureux, au-dessus de ce nez carré et volontaire, le pli droit qui coupait le front, à jeter enfin sur ces épaules un vague *quiroga*? Ce portrait, de beaucoup le plus agréable de tous ceux qui subsistent, est bien celui du brillant cavalier dont M^{mo} Récamier voulait faire en 1829 un secrétaire d'ambassade à Londres.

Son premier voyage en Espagne, ses travaux littéraires et administratifs joints aux veilles d'une existence des plus mondaines, les longues tournées d'inspection auxquelles il s'astreignit avec un zèle infatigable de 1834 à 1853, donnèrent à son teint « la couleur du cheval pâle de l'Apocalypse »; aussi bien la chancellerie ottomane de 1842 était-elle plus flatteuse quand, sur un passeport, elle lui reconnaissait *des cheveux de tourterelle* et *des yeux de lion* : impossible d'appeler d'un plus joli nom des che-

veux grisonnants ; pour les yeux de lion, il faut payer d'imagination. C'est pendant cette course en Asie Mineure, dont Ampère a donné, sous forme de lettre à Sainte-Beuve, un court et alerte récit, que Mérimée laissa, pour la première et unique fois, croître des moustaches qui dépassaient ses oreilles.

Sa physionomie avait depuis longtemps repris son caractère habituel, quand, en l'honneur de sa réception à l'Académie française, *l'Illustration* (1) plaça son portrait en regard de celui de M. Étienne. Sous le crayon élégant d'un dessinateur anonyme (peut-être Henri Valentin), le nouvel académicien est vu de trois quarts, tourné à droite ; de légers favoris effleurent sa haute cravate blanche et le jabot de la chemise passe entre les revers de l'habit à palmes ; les sourcils sont très accentués, les cheveux ondulés et touffus ; l'ensemble est particulièrement distingué, mais très embelli.

Un peintre, élève de Gros, intimement lié

(1) Tome IV, p. 369, 15 février 1845.

avec Bonington et avec Delacroix qui entretint avec lui une correspondance des plus amicales, M. Alexandre Colin, avait dû à Mérimée certaines facilités pour aller faire en Espagne quelques-unes des belles copies d'après les maîtres qu'il a laissées. Pour lui en témoigner sa reconnaissance, il lui offrit de faire son portrait, ce que Mérimée accepta avec empressement. Le portrait, peint vers 1865, et qui le représentait en buste, fut détruit le 23 mai 1871. Il n'en subsiste pas d'esquisse entre les mains de M. Paul Colin, fils de l'artiste et lui-même peintre distingué.

Dans une aquarelle exquise(1), où M. Eugène Lami avait réuni quelques-uns de ses contemporains, Delacroix, Musset, Vitet, etc., etc., il n'avait pas oublié Mérimée; mais c'est là, comme il m'a fait l'honneur de me l'écrire, « une légère indication de son profil, faite de souvenir, et qui ne peut donner qu'une faible

(1) Exposée en 1875 au Cercle des Mirlitons, place Vendôme, sous le titre de *Un salon de Paris il y a vingt ans*.

idée de l'homme. » Aussi, à l'exception d'un croquis de M. Charles Blanc, dessiné à Saint-Gratien et photographié à quelques épreuves par un amateur, c'est à la photographie seule qu'il faut demander, après un laps de plus de quinze ans, les dernières effigies de Mérimée *ad vivum*; encore est-il difficile d'assigner un ordre chronologique rigoureusement exact à ces images fugitives et incomplètes : tel est le cas de celle qui décore notre frontispice. L'épreuve primitive et à demi effacée, sortie d'un objectif anonyme, est peut-être contemporaine du portrait-carte annoncé dans la lettre à l'Inconnue du 14 septembre 1860, et qui est introuvable : « Je vais demain avec Panizzi chez Disderi pour me faire photographier. On a essayé à Glenquoich; mais il y a si peu de jour dans ce pays-là, qu'il n'est venu qu'une espèce d'ombre surmontée d'une casquette parfaitement modelée. » Il y eut au moins deux poses, car il écrivait quelques jours plus tard (7 octobre) : « Avez-vous trouvé mon portrait

ressemblant? En voici un meilleũr, ou du moins d'une expression moins sinistre (1). »

Cette expression, dont il semble lui-même mécontent, on la retrouve dans un portrait dû à M. Reutlinger : les cheveux blancs coupés court,



le visage rasé, les sourcils noirs et drus, l'œil très beau dans sa fixité, Mérimée est là, selon le mot de quelqu'un qui l'a bien connu, « plus dur que nature (2). » Vers le même temps, un photographe dont l'atelier est depuis longtemps fermé, M. E. Ro-

(1) Le Cabinet des Estampes possède une épreuve d'un portrait-carte tiré chez Disderi et qui représente Mérimée assis près d'une table couverte d'un tapis rayé, sur laquelle sont posés son chapeau et un pot de fleurs ; le visage, penché sur le livre qu'il semble lire, est plongé dans l'ombre, la lumière ne porte que sur le front et les cheveux très crûment éclairés. Est-ce une troisième « pose », ou bien celle qu'il jugeait « moins sinistre ? » M. Disderi a vendu sa maison ; les clichés ont été détruits et il n'existe point d'albums des portraits exécutés sous sa direction.

(2) M. Marcellin Desboutins a gravé, d'après cette photographie, une pointe sèche pour une collection de portraits d'écrivains contemporains édités par la librairie Rouquette. *L'Univers illustré* avait déjà donné pendant le siège, d'après le même cliché, un bois de M. L. Breton, gravé par Dumont, qui a reparu avec quelques modifications dans l'édition illustrée de *l'Histoire d'un crime*.

bert, obtint quelques minutes de pose de Sainte-Beuve et de Mérimée, et il fit de l'un et de l'autre deux des meilleurs portraits qui en soient restés. Sainte-Beuve avait placé celui de Mérimée dans un cadre accroché à la cheminée de son cabinet de travail; c'est sur cette épreuve, communiquée par M. Jules Troubat, que M. Frédéric Régamey grava, d'une pointe brillante et ferme, pour la *Bibliographie* publiée en 1876, un portrait de face (en buste) dont s'inspira également M. Edmond Morin, lorsqu'il orna d'eaux-fortes la somptueuse édition de la *Chronique de Charles IX* imprimée aux frais de la Société des amis des livres (1).

Là s'arrête la liste des documents iconographiques qu'on peut citer avec certitude; il ne reste plus à mentionner que des œuvres de se-

(1) Il a existé un autre cliché dû à M. E. Robert. La seule épreuve que je connaisse est également au Cabinet des Estampes. Mérimée est assis, vu à mi-corps, les mains gantées appuyées sur une canne. Les sourcils très drus et les cheveux blancs, légèrement ébouriffés, éclairés en pleine lumière, donnent une grande vigueur à ce portrait d'une attitude d'ailleurs banale.

conde main et de médiocre valeur. Ce sont, par ordre de date :

1° Une gravure sur acier, en tête de la biographie de Mérimée par E. de Mirecourt (*Havard*, 1857, in-18). A mi-corps, profil à gauche, la main dans le gilet, visage rasé. *Carey del. et sc.; imp. Mangeon.*

2° Un bois de Mès gravé par Vautier, pour un article de Charles Asselineau sur le fauteuil de Mérimée à l'Académie française (1), reproduction agrandie du portrait de Carey; la physionomie a été rajeunie; l'attitude et le costume sont les mêmes : Mérimée a l'apparence d'un jeune domestique de bonne mine.

3° Un portrait sur acier dans *l'Artiste, Revue du XIX^e siècle* (1^{er} mars 1868). Assis, de face, vu jusqu'à mi-jambes, les cheveux blancs très courts, un cigare dans la main droite. *J. Nargeot del.; imp. Ch. Chardon.* En regard, un sonnet anonyme de Ch. Coligny.

4° Un bois en tête de la seconde édition de la

(1) *Musée des Familles*, tome XXXIV, p. 80, décembre 1866.

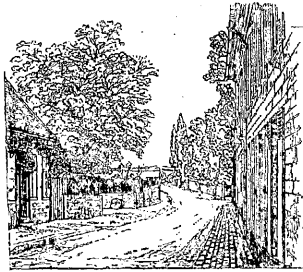
biographie de Mirecourt (*Histoire contemporaine. Portraits et silhouettes du XIX^e siècle*).

Tête seule, presque de face, menton et joues rasés ; signature illisible en bas à gauche. Réminiscence de la photographie de Reutlinger.

5^o Par un oubli qui n'est pas sans exemple dans le même recueil, le portrait de *l'Artiste* de mars 1868 a reparu dans le n^o de février 1874 sans signature et sans le sonnet.

La haute situation que Mérimée eut de tout temps dans ce monde littéraire, auquel il ne se mêla cependant que comme un gentleman qui écrit par pur délassement et sans avoir jamais fait le *métier* d'homme de lettres, lui épargna les attaques et les caricatures dont ses contemporains les plus illustres furent assaillis. Je ne crois pas que *le Charivari*, *la Caricature*, *le Corsaire*, *la Silhouette* aient imprimé une seule fois son nom ; il a échappé aux calembours en plâtre de Dantan jeune comme au crayon grimaçant de Grandville, de Benjamin et de Géniole ; et la seule charge de lui que je

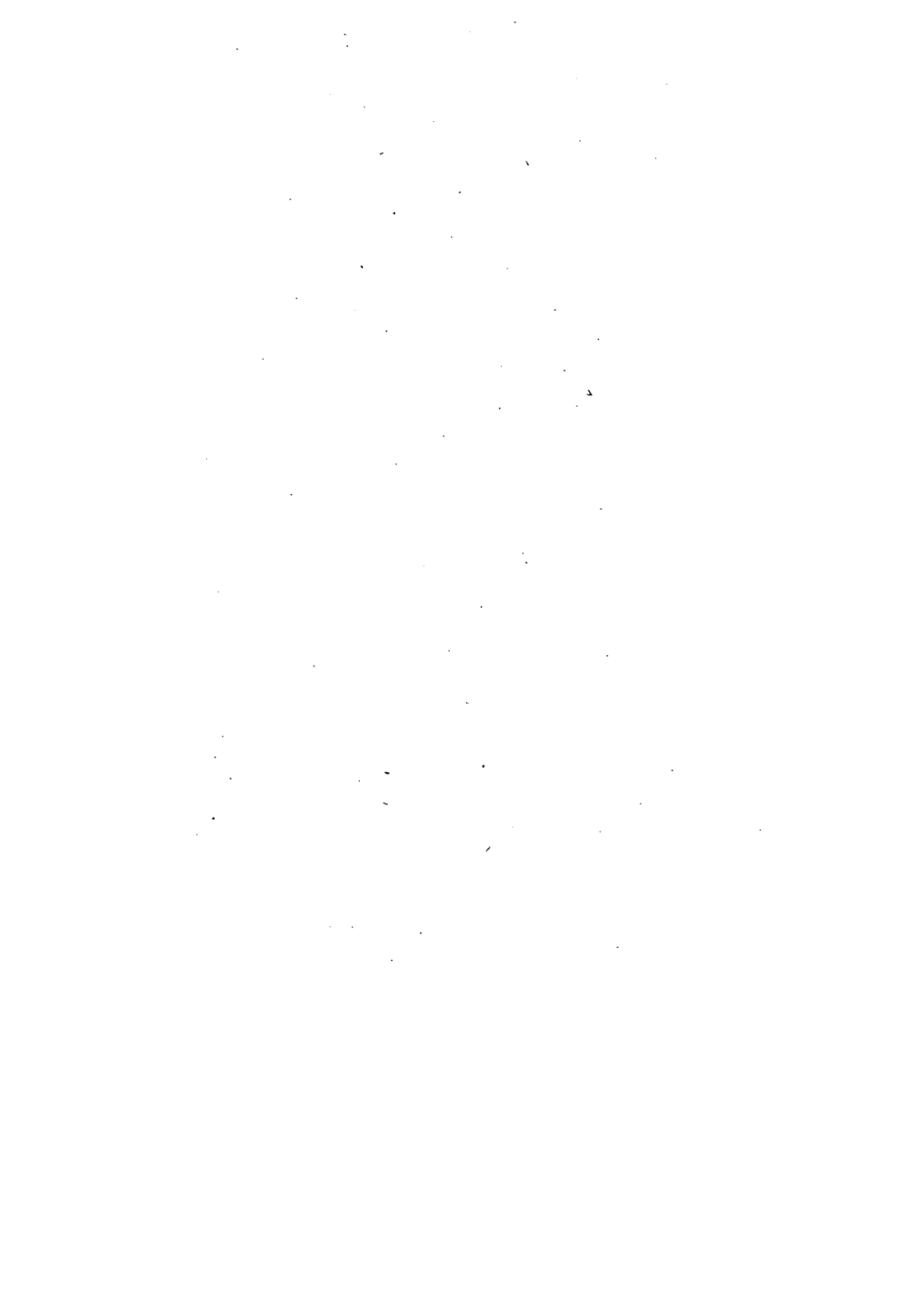
connaissais, c'est lui-même qui l'a tracée en avril 1834 sur l'album de son ami Requiën, conservé au musée d'Avignon : le nez gros et carré, la bouche large, un épi de cheveux poignardant le ciel, l'ensemble du profil rendu vieux et vulgaire à plaisir.





LES DESSINS







LES DESSINS



Mérimée fut de tout temps un dessinateur infatigable, et Victor Hugo seul a peut-être égalé sa fécondité; mais ce qui, chez le poète, est la libre manifestation du génie, fut pour Mérimée l'application patiente d'un instinct qu'il devait à ses origines : il était fils de deux artistes.

Jean-François-Léonor Mérimée, né à Broglie (Eure), le 16 septembre 1757, passa, sur les conseils de David, son premier maître, dans l'atelier de Vincent, puis à l'Académie royale de

peinture; après avoir inutilement concouru pour le prix de Rome, en 1788, il avait pris part aux Salons de 1791 à 1799, et quelques-uns de ses tableaux, *les Chasseurs trouvant dans une forêt. le squelette de Milon de Crotone* (1), *l'Innocence nourrissant un serpent*, dont Bervic a laissé une planche estimable, *Vertumne et Pomone* (2), *Daphnis et Chloé* (3) dans la grotte du bonhomme Philéas, avaient obtenu le suffrage des « aristarques » d'alors. Léonor Mérimée a peint en outre une vaste et froide composition (*Hippolyte rappelé à la vie par Esculape*) qui couvre un pendentif d'une salle des antiques au Louvre, et la copie du portrait de Poussin, placée au-dessus de la cheminée, dans la salle des délibérations de l'École des Beaux-Arts. Secrétaire perpétuel de cette École depuis le 24 janvier 1807 jusqu'à sa mort, et

(1) Gravés au trait par Normand dans les *Annales* de Landon (XIV, 915).

(2) Le musée Fabre à Montpellier en possède une agréable répétition.

(3) Appartenant à M. Camille Raspail.

professeur de dessin à l'École polytechnique de 1801 à 1815, il consacra surtout ses loisirs à des recherches chimiques sur les couleurs, les essences, les vernis; de plus, ses fonctions de membre du jury à l'Exposition de 1802 le mirent en rapport avec les plus illustres savants, et ce fut en grande partie à son initiative que l'on dut la création de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. Pendant plus de quinze ans, il présenta à cette Société une foule de rapports spéciaux, dont quelques-uns ont été imprimés et que M. Paul Lacroix a énumérés dans une notice de la *Biographie Michaud* (1). L'un des plus importants est celui qu'il adressa à M. Decazes, au retour d'une mission en Angleterre, sur l'état des arts industriels de ce royaume (1817). Mais son œuvre capitale et celle qui l'occupa toute sa vie est son traité *De la Peinture à l'huile ou des Procédés ma-*

(1) Quérard (dans *la France littéraire*) attribue à Prosper Mérimée un *Rapport sur des échantillons de bleu de Prusse présentés par M. Drouet* (1821, in-8); par contre, il qualifie le père de l'écrivain de maître des requêtes, titre qui fut promis à P. Mérimée, mais non accordé, bien qu'il eût exercé ces fonctions pendant six semaines.

tériels employés dans ce genre de peinture depuis Hubert et Jean van Eyck jusqu'à nos jours (1). Ce livre, resté classique, avait été entrepris avant la Révolution, durant un voyage en Hollande, et continué obstinément pendant près de quarante années. A peine avait-il paru, que l'auteur cherchait à le compléter par de nouvelles lectures : « Mon fils, » écrivait-il à Fabre, le 6 janvier 1831, « vient de faire un voyage de cinq mois en Espagne. Je l'avais chargé de prendre quelques notes sur les plus anciens traités de peinture. Il y en a un de 1649, de Pacheco. Je le lis en ce moment avec l'aide de mon fils (2). » Il ne put que préparer une seconde édition, dont les éléments ont disparu, et mourut à Paris le 27 septembre 1836. Ingres, qui fut très lié avec Léonor Mérimée, a dessiné d'après lui un admirable petit portrait à la mine de plomb, sans date ni signature, où se lit la

(1) Paris, V° Huzard, 1830, in-8, avec une planche.

(2) Lettres inédites de J.-F.-L. Mérimée à F.-X. Fabre, conservées à la bibliothèque publique de Montpellier.

souriante bonhomie de l'homme qui voulait
 « se faire une belle épitaphe en lettres d'or dans
 la mémoire de ses amis. »

Il donnait des leçons de dessin dans un pensionnat tenu par M^{me} Moreau, veuve d'un médecin et mère de sept ou huit enfants, quand il s'éprit de la dernière de ses filles, qu'il ne tarda pas à épouser. M^{me} Anna Mérimée peignait agréablement la miniature et s'était fait une sorte de spécialité des portraits d'enfants. Petite-fille de M^{me} Le Prince de Beaumont, elle contait, paraît-il, avec une grâce parfaite, où M. de Loménie a voulu voir la conséquence même de cette parenté. M^{me} Mérimée n'a jamais exposé aux Salons bisannuels; ses œuvres sont aujourd'hui rares, ou classées sous d'autres noms que le sien. La plus importante peut-être n'est connue aujourd'hui que par une gravure à la manière noire de Bourrer : c'est le portrait de Victor Jacquemont, à mi-corps, de trois quarts à droite, les cheveux bouclés, le collet haut, un large ruban à la boutonnière; ce dernier détail

a été ajouté au portrait après que Jacquemont eut, dans le cours de son voyage aux Indes, reçu la décoration. Un dessin à la mine de plomb, signé de Picot et daté de 1838, représente M^{me} Mérimée en bonnet fanfreluché, le corsage étroit et haut, les lèvres minces, offrant une ressemblance visible avec son fils. Elle mourut le 1^{er} mai 1852, sans s'être jamais séparée de lui, si ce n'est pendant les voyages dans lesquels il mettait à profit les aptitudes que Léonor Mérimée annonçait à Fabre avec une fierté toute paternelle : « J'ai un grand fils de dix-huit ans dont je voudrais bien faire un avocat. Il avait des dispositions pour la peinture au point que, sans avoir jamais rien copié, il fait des croquis comme un jeune élève et ne sait pas faire un œil. Toujours élevé à la maison, il a de bonnes mœurs et de l'instruction » (22 novembre 1821).

Mérimée donnait en effet à la peinture et au dessin tous les instants que lui laissaient l'étude du droit et celle des langues mortes et vivantes.

qu'il devait si parfaitement et si promptement posséder.

Vers les dernières années de la Restauration, un amateur qui avait remporté un premier prix de Rome, en 1810, au concours de sculpture (*Othryades blessé à mort*), mais que ses liaisons avec Bonington, Delacroix, etc., avaient heureusement détourné des voies académiques, M. J.-R. Auguste, fils d'un orfèvre distingué du premier empire et possesseur d'une jolie fortune, ouvrait chaque semaine son salon aux artistes, et Mérimée n'était pas le moins assidu de ses visiteurs. Dans un billet qu'il lui adressait, en 1827, il le priait de lui prêter une de ses études, d'après Géricault, « où l'on voit un cheval blanc qui se détache sur une draperie rouge (1). »

Dès cette époque aussi il était lié avec Eugène Delacroix, et cette amitié, qui se refroidit

(1) Vente d'autographes du 30 mai 1877. Cette lettre appartient aujourd'hui à M. Philippe Burty. On pourra trouver quelques précieux détails sur M. Auguste, dans un intéressant article de M. Ernest Chesneau (*Constitutionnel* du 4 mars 1865).

par la suite, lui aurait sans doute permis d'écrire sur le grand artiste une étude aussi puissante dans sa brièveté que le *H. B.*, s'il n'avait pas craint d'être accusé une seconde fois d'indiscrétion envers la mémoire d'un ami mort : telle fut du moins la raison qu'il alléguait pour repousser les sollicitations de M. Paul Chenavard à ce sujet. Rien ne subsiste non plus des lettres qu'ils échangèrent, sauf peut-être ce billet que M. Philippe Burty avait communiqué à *l'Art*, avec une feuille de croquis mêlés de réflexions qui résument certainement une conversation du peintre et de l'écrivain (1) :

« Paris, le 2 sept. 183 .

CABINET DU MINISTRE DU COMMERCE
ET DES TRAVAUX PUBLICS

« Vous êtes invité à vous trouver, mardi 6 septembre, à six heures, devant la rotonde du Palais-Royal, pour aller dîner ensuite où il

(1) Ce billet et ces croquis ont été fac-similés dans *l'Art*, 1875, tome III, p. 266 et 267.

conviendra aux personnes dont les noms suivent : Mareste, Koreff, Viel-Castel, Sharpe et moi.

Jⁿ Mérimée

» Je vous fais mes compliments de condoléance sur votre sujet, mais je vous proposerai un remède efficace. »

L'en-tête de cette lettre nous fournit la date approximative de l'année où elle fut écrite. Mérimée avait suivi M. d'Argout en qualité de chef de cabinet au ministère de la marine, puis à celui du commerce (13 mars 1831), et enfin à celui de l'intérieur (30 décembre 1832). Ce billet est donc de l'une de ces deux années. L'original n'a plus qu'un seul feuillet; le second a été coupé par Delacroix, qui s'en servit peut-être le jour même pour tracer un croquis au Jardin des plantes : sous l'écriture de Mérimée se modèlent très nettement encore l'empreinte d'une patte de lion. N'est-ce pas là un bel autographe ?

La réunion des convives n'est pas moins curieuse : c'étaient le baron de Mareste, le spirituel ami de Jacquemont et de Stendhal, auxquels il a de beaucoup survécu et qui devaient lui envier son célèbre paradoxe : « Le mauvais goût mène au crime ; » le comte Victor de Viel-Castel, un viveur élégant qui gagna un jour contre un Anglais le pari d'absorber à lui tout seul le menu d'un dîner dont la carte, conservée par Roger de Beauvoir (1), s'élevait à 500 francs ; M. de Koreff, le médecin de Beyle et un peu aussi, je crois, celui d'Henri Heine ; enfin Sutton Sharpe, un avocat anglais mort à Londres en février 1843, « neveu du poète Rogers, homme d'esprit très vicieux qui gagnait 100,000 francs par an à défendre la veuve et l'orphelin et les dépensait avec des rats. C'était un des plus aimables hommes que j'aie connus. Il est mort d'apoplexie pour avoir trop travaillé et trop fait l'amour (2). »

(1) *Les Soupeurs de mon temps*, Achille Faure, 1867, in-18.

(2) Lettre inédite de Mérimée à Sainte-Beuve, sans date, mais écrite

Dans ce groupe brillant qui représentait assez bien, au commencement du siècle, avec autant de scepticisme et une ironie plus prudente, la « synagogue » du baron d'Holbach, Delacroix devait tenir son rang; mais, malgré le plaisir qu'il goûta de tout temps à ces légères débauches de table par lesquelles il rompait les jeûnes que lui imposait sa frêle organisation, il préférerait quelque causerie sereine et originale sur les manifestations multiples du Beau, et c'est très certainement à la suite d'une de ses conversations avec Mérimée qu'il jeta sur une feuille de papier une vingtaine de croquis et les réflexions qu'elle lui inspirait. Il y a un enchaînement réel dans ces brèves formules, et les évolutions du dialogue se retrouvent sous leur désordre apparent. Quant au nom de l'interlocuteur, il ne peut être douteux : « M. me disait : Je définis l'art : l'exagération à pro-

probablement en 1855; elle renferme les noms des principaux correspondants de Beyle, désignés seulement par des initiales dans les deux volumes de lettres publiés en 1855. Cette lettre m'a été communiquée par M. le vicomte de Spoëlberch.

pos : » tout l'art de *Colomba* et de *Carmen* est là. . .

Voici d'ailleurs ces notes de Delacroix; elles commentent le plus souvent l'esquisse qu'elles encadrent :

« Dessin d'après les têtes de Rubens ou de Véronèse, d'après ces natures fortes dans le genre du fou des *Noces de Cana*. Tête de capitaine du port à Tanger. Charlet. Dans les médailles, hommes gros et âgés. Le portrait du Titien, gravure de Schwiter. Figure de femme d'une nature grasse.

» M. me disait : Je définis l'art : l'exagération à propos. Comme les anciens (1) l'ont bien senti : les masques, les porte-voix, les cothurnes. C'est le seul peuple artiste en tout.

» Étude de la tête de Clouet ; chercher un motif.

» Chercher un sujet de plusieurs femmes nues dans l'Arioste ou autres.

» Bain de femmes mores, superbe motif.

(1) Sans doute les Grecs.

» Pourquoi ne pas copier la femme de trente ans, par exemple, comme la nature la fait, le col court, le petit double menton, la rondeur des cuisses ?

» La nature fait une beauté pour tous les âges. Tous nos systèmes tendent à la borner. L'antique copie le beau de tous les âges, mais jamais mesquinement (1). Goya sublime dans ses femmes pour cela. Ingres (il n'aurait pas osé le faire dans sa jeunesse) a entrevu une partie de cela et y doit tout son lustre, son *Homère*, son *Œdipe*, sès femmes.

» C'est Michel-Ange qui a mis à la mode les muscles ronflants. Trouver Aspasia. »

Ainsi, en quelques lignes, Delacroix résume

(1) Il est curieux de rapprocher de ceci quelques lignes de Mérimée lui-même à propos d'une Vénus sans bras achetée par le British Museum :

« Il y a dans toutes ces statues antiques des mouvements pris sur nature d'une merveilleuse grâce et parfaitement chastes en même temps. Lorsqu'on les fait répéter à nos modèles dans nos ateliers, ils semblent affectés et indécents. A quoi cela tient-il ? Je me suis souvent demandé si cela tient à la condition sociale des modèles et si des femmes du monde ne seraient pas plus près de l'antique. Quel dommage que ces expériences, qui seraient si instructives, ne puissent pas se faire plus facilement ! » (*Lettres à une autre Inconnue* ; Saint-Cloud, 14 août 1866.)

et caractérise toujours du mot propre les tempéraments de la Renaissance italienne, la rudesse voulue de Charlet, le génie plastique de la Grèce, la beauté de la femme de trente ans; il exprime son admiration pour Goya et rend un juste hommage à son implacable adversaire, M. Ingres; puis, sa pensée, qui flotte sans effort de la plus pure antiquité aux raffinements de la grâce moderne, se concentre en deux mots qui sont comme la synthèse de sa rêverie : « Trouver Aspasia. »

S'il n'y a nulle témérité à rattacher à l'époque de la liaison de Mérimée et de Delacroix les notes qu'on vient de lire, il serait imprudent de voir dans l'écrivain un élève du peintre quand il se servait de la mince plume de fer de l'encre de Chine ou du pinceau des *watercolours*, car son tempérament personnel reprenait le dessus et ne trahissait en rien une si glorieuse influence. Ses fonctions d'inspecteur général des monuments historiques exigeaient d'ailleurs de son crayon plus de précision que

de pittoresque. Les croquis relevés ainsi par lui sont innombrables, et, à défaut de ses albums à jamais disparus, ses compagnons de voyage ou ses collègues des commissions sont restés possesseurs de plus d'une de ses études architecturales.

Pendant sa promenade en Asie Mineure avec Ampère, lors de ses fréquents séjours en Espagne et en Angleterre, il ne perdait aucune occasion de s'escrimer. Avant d'entreprendre ses tournées officielles, il avait même appris à mouler, et cette pratique lui fut plus d'une fois précieuse. Il se contentait toutefois de donner des ordres dans les villes où il avait chance de rencontrer des ouvriers assez habiles, comme à Avignon, par exemple ; il fit exécuter au musée Calvet, entre autres reproductions, celle du *Caracalla vendant des petits pâtés*, qui est une des curiosités de cette collection. « Remerciements encore pour le *Caracalla*, » écrivait-il à Requier, le 19 juin 1835 ; « 1/3 (1) en est amou-

(1) Mérimée avait dû emprunter à Stendhal cette façon énigmatique

reux. J'avais peur qu'il ne prît cela pour une caricature moderne et de sa personne, mais il a beaucoup admiré le bousingotisme du ^{III}^e siècle, comme tout à fait innocent. » M. Champfleury a donné dans *l'Histoire de la caricature antique* un bois d'après le moulage même exécuté en 1835.

- Bien qu'il ne fût pas un rival dangereux pour M. Eugène Lami ou M. Edmond Morin, Mérimée devait songer à lui-même lorsque, dans *le Vase étrusque*, il cite, parmi les prétendants éconduits dont Saint-Clair triomphe, « ce jeune auteur qui fait de si jolies aquarelles et qui joue si bien les proverbes. » Dans sa vieillesse, il écoutait docilement les conseils d'un artiste distingué, M. Jules Grenier, dont il se déclarait l'« élève indigne » en lui dédiant une étude faite sous ses yeux, et, à la veille de son dernier départ pour Cannes, il copiait encore à l'aquarelle un tableau de l'école de

de désigner M. Thiers. J'ai vu la même plaisanterie dans un billet adressé à Hipp. Royer-Collard.

Paul Véronèse. Quelques amis n'ont pas toujours pu conserver les cadeaux qu'il leur avait faits, non sans insister, paraît-il, sur l'importance du présent. C'est ainsi que M. Charles Edmond, après l'occupation de sa villa de Bellevue par les Prussiens, ne retrouva intacte qu'une seule des aquarelles que Méri-mée lui avait données, et qui représente une vue de Cannes; sur le premier plan se promène, grave, sous un parasol, un gentleman vêtu de noir, que l'on peut considérer, avec quelque bonne volonté, comme la silhouette de l'auteur.

Il était plus généreux quand il s'agissait des bonhommes à l'encre ou à la mine de plomb dont il couvrait les papiers qu'il avait devant lui; en emportait qui voulait; on l'a vu dessiner partout, à l'Institut, au Sénat, dans les diverses commissions dont il était membre. M. Jules Troubat possède deux précieux croquis d'après le duc de Broglie père et M. Mignet, ramassés par Sainte-Beuve à l'Académie

et annotés par lui. M. Paul Arnauldet avait orné un bel exemplaire de *Notre-Dame de Paris* d'un profil de Victor Hugo écrivant, que M. Aglaüs Bouvenne s'est plu deux fois à reproduire à quelques épreuves (1). M. Rathery avait recueilli une grande composition « d'après Prudhon » : *l'Ombre des bonnes poursuivant*



Dumolard, crayonnée le 9 mai 1864 au Comité des monuments historiques. C'est aussi dans une séance du Comité que fut tracée d'une plume vigoureuse la tête de femme reproduite ici et que M. Eug. Viollet-le-Duc a bien voulu me

communiquer. Le voisin habituel de Mérimée à ces réunions, M. Paul Lacroix, a gardé plus d'une de ces improvisations, par exemple deux

(1) Cet exemplaire de *Notre-Dame* est porté au prix de 150 francs sur le catalogue de février 1879 de la librairie Rouquette.

fantastiques personnages montés sur ergots, revêtus d'habits à palmes et ornés de proboscides monstrueuses, intitulés l'un *Académicien*, l'autre *Sénateur*, mais qui sont plutôt les symboles de ces deux corps que la charge personnelle d'un collègue (1); un paon académique étalant une queue ocellée de décorations de tous pays et se pavanant sur une pile de volumes dont les titres visent un confrère des Inscriptions, mort nonagénaire, etc. On trouverait bien d'autres spécimens de ces bouffonneries sans prétention chez MM. Charles Read, E. Boeswillwald, de Varennes, etc.

Ces divertissements n'étaient pas toujours aussi innocents : le goût permanent de Mérimée pour les polissonneries et qui fut autant un

(1) *L'Art* (1875, tome III, p. 269) les a reproduits tous deux en les réduisant un peu. *L'Autographe* du 1^{er} août 1865 a donné une grenouille en falbalas, esquissée par Mérimée pendant le fameux réquisitoire de M. Dupin contre le luxe effréné des femmes : commentaire piquant d'une page austère de M. Alphonse Peyrat sur le même discours. Dans un album publié par M. Aglaüs Bouvenne (*Sept dessins de gens de lettres*, 1874, in-folio), on trouve une sorte de charcutière espagnole, enguirlandée d'informes ébauches et de mots russés, qui avait été oubliée sur un pupitre de l'Institut.

travers qu'une affectation, se donnait carrière sous ses doigts comme dans sa conversation. Il a existé un album, illustré par lui et par M. Gr. de B. de dessins obscènes, exécutés pour la plupart pendant les séances de la Commission des monuments historiques, et auxquels une exubérance d'érudition archéologique et symbolique prêtait un caractère étrange.

Dans la correspondance de Mérimée on trouverait aussi un grand nombre de croquis; les *Lettres à une inconnue* fournissent à ce sujet plus d'un renseignement forcément très vague, mais qui a néanmoins son prix. Dès les premières pages, on le voit copiant un Velasquez en l'honneur de M^{lle} X : « Depuis que vous ne voulez plus de mon aquarelle, j'ai assez grande envie de vous l'envoyer. J'en étais mécontent et j'avais commencé une copie d'une infante Marguerite, d'après Velasquez, que je voulais vous donner. Velasquez ne se copie pas facilement, surtout pour des barbouilleurs comme

moi. J'ai recommencé dix fois mon infante, mais à la fin j'en suis encore plus mécontent que du moine. Le moine est donc à vos ordres... » Un peu plus loin, à la suite d'un rêve qu'il lui raconte et dont l'explication menace d'être obscure, il ajoute : « Pour vous faire mieux comprendre la scène, je vous envoie un dessin. » — « J'ai commencé à dessiner pour vous un costume mâconnais » (29 septembre 1843). La grande affaire à cette époque, c'était le portrait, sans cesse tenté, de l'amie. — « (8 avril 1843.) Vous aurez votre portrait en Turquesse que j'ai un peu arrangé. Je vous ai mis un narghilé à la main pour plus de couleur locale. » — « (5 décembre 1844.) J'ai commencé ce soir le dessin que vous me commandez. C'est difficile à faire. Vous tenez donc à ce champ de chardons ? Je vous apporterai mon esquisse et aussi votre portrait. Je vous ai donné vos yeux mauvais. » — « (12 septembre 1846.) Je crois vous avoir parlé de deux portraits. J'en ai maintenant au moins trois, et à chaque tentative

infructueuse, j'ai recommencé sans détruire le premier portrait et sans mieux réussir ; enfin, vous verrez si ma mémoire m'a bien ou mal servi. Vous me demandez quelle robe ? En vérité, je me m'en suis guère préoccupé ; mais ce n'est pas là que gît la ressemblance. Je désespère de saisir jamais l'expression indéfinissable de votre physionomie. » — En bateau à vapeur sur le Rhin, la dimension phénoménale des pieds d'une Allemande et la forme extravagante de sa coiffure exigent, pour être convenablement rendues, un croquis dont le lecteur n'a que la mention. Lors de ses premiers séjours à Cannes, il est repris de sa fureur de peindre : « Je fais des paysages tous plus beaux les uns que les autres. Malheureusement, il y a ici un collègue qui m'a escamoté mes deux meilleurs ouvrages. Mon ami, qui est peintre plus véridique que moi, est dans une perpétuelle admiration de ce pays-ci. Nous passons nos journées à faire des croquis. » (22 janvier 1859.) — A Londres (31 août 1861), c'est le

portrait d'un gorille empaillé qui le sollicite. A Fontainebleau (4 août 1868), c'est la copie d'un portrait de Diane de Poitiers, d'après le Primatice. « Elle est représentée en Diane habillée d'un carquois, et il est évident qu'elle a posé et que des pieds jusqu'à la tête tout est portrait. »

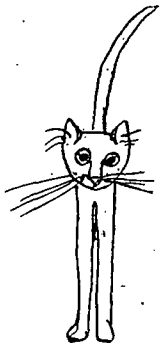
Il aimait à illustrer les manuscrits de nouvelles qu'il offrait volontiers à de grandes dames (1). « *La Chambre bleue* avait été copiée de sa plus ferme écriture sur un cahier relié de format in-18 et terminé par une petite aquarelle représentant le vin de Porto de l'Anglais coulant sous la porte et effleurant la mule de la jeune femme. Il existe de cette petite aqua-

(1) Parfois aussi c'étaient les belles dédicataires qui elles-mêmes se chargeaient de décorer ces raretés : le portrait peint par M^{me} *** pour *Mateo Falcone* n'est pas le seul exemple de ce « compagnonnage féminin » qui plaisait si fort à Mérimée. Au superbe exemplaire du *Théâtre de Clara Gazul*, décrit sous le n° 4150 du *Bulletin mensuel* de la librairie D. Morgand et Ch. Fatout (1878), était jointe, un peu arbitrairement, une lettre de l'auteur, remerciant une dame d'un dessin que lui avait inspiré *Arsène Guillot*; et M. Eudoxe Marcille possède une très belle aquarelle de M^{me} la duchesse Colonna (Marcello), représentant le vieux sorcier de *Djournane*, peinte lorsque ce récit était encore inédit.

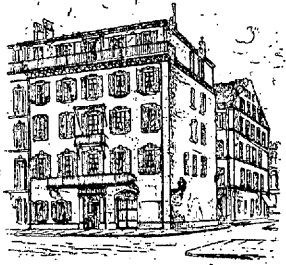
relle trois reproductions sur bois et une à l'eau-forte : dans *l'Indépendance belge*, où *la Chambre bleue* parut tout d'abord ; dans la première édition des *Dernières nouvelles* (encore ne l'y trouve-t-on pas toujours), et, — à quelques épreuves seulement, — celle que M. Alfred Prunaire a gravée pour une édition dont il ne subsiste que trois exemplaires de mise en train (1) ; l'eau-forte tirée sur le titre de l'édition in-8, imprimée à Bruxelles, a été gravée par M. Bracquemond. C'est encore pour l'Impératrice que Mérimée avait enluminé le manuscrit définitif de *Lokis* : « Je pense, » écrivait-il à l'Inconnue, le 22 février 1869, « que vous trouverez mon ours plus présentable sous sa nouvelle forme. Quand je puis peindre, j'y fais des

(1) Cette édition avait été préparée par M. Ph. Burty, qui avait pris du manuscrit une copie rigoureusement exacte, respectant jusqu'aux bizarreries orthographiques de Mérimée ; le texte, composé à l'imprimerie Claye, reproduisait page pour page le cahier autographe et se terminait par le fac-similé du croquis et de la signature de Mérimée. Des considérations particulières firent arrêter le tirage ; un exemplaire offert par M. Burty à M. Paul Arnauldet, avec une lettre explicative, s'est vendu 100 francs à la vente de ce bibliophile, faite par M. A. Voisin (n° 636 du catalogue).

illustrations pour le donner à l'Impératrice quand je reviendrai. Ne croyez pas que je représente toutes les scènes, celle par exemple où cet ours s'oublie. » Enfin, il existerait une autre nouvelle (inédite) dont le manuscrit serait orné de vues d'Orient et de chats, vautés dans les rues et sur les terrasses. Mérimée aimait fort ces animaux aristocratiques et élégants, qui prouvent, disait-il à M. Champfleury, « leur susceptibilité par leur politesse. » Mais si son crayon un peu rêche et maigre ne savait guère saisir la grâce exquise et les poses câlines que Delacroix a plus d'une fois surprises, il excellait à en rendre l'aspect tantôt grotesque, tantôt farouche : cet amusant raccourci de matou, qu'on dirait emprunté à l'album d'un fantaisiste japonais, a été jeté sur un feuillet de croquis, ramassé par M. de Guilhermy, au Comité des arts, le 9 janvier 1849, et que je possède; Mérimée y a éparpillé une douzaine



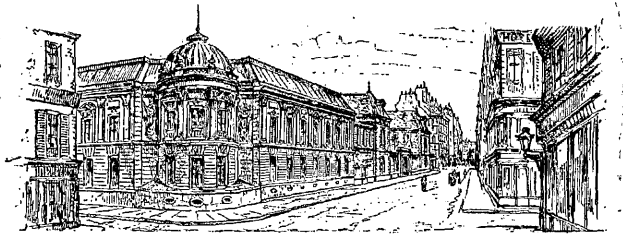
de félins, lions et coureurs de gouttières, d'une anatomie savante ou burlesque; au bas se profile un *lacertus horribilis* de Madagascar qui aurait étonné Linné, dont le nom est invoqué par l'auteur; dans le curieux livre de M. Champfleury, on voit aussi un chat dévorant des oiseaux, copié au British Museum sur une peinture contemporaine de la XVIII^e dynastie égyptienne; mais c'est là le calque rigoureux d'un document où l'archéologue a eu plus de part que l'artiste.





LA BIBLIOTHÈQUE





LA BIBLIOTHÈQUE



Il est singulier qu'avec un goût aussi déterminé pour le dessin, Mérimée n'ait agrémenté aucun de ses livres suivant les us romantiques. Les éditions originales de ses œuvres, comme celles de Sainte-Beuve, se distinguent par l'absence de vignettes, et par leur bon aspect matériel. « Mérimée, » a dit Poulet-Malassis (1), « aimait les livres simples en texte dix ou onze, propor-

(1) *Appendice à la Bibliographie romantique* de M. Charles Asselineau, p. 289.

tionné aux vues normales et saines, éclaircis par des blancs entre les paragraphes. Le volume de *la Double méprise* est un parfait spécimen de son goût typographique. » Sa prédilection pour les beaux in-8°, tels qu'ils sortaient alors des presses de M. Henri Fournier, était manifeste. Plusieurs années après la révolution opérée dans la librairie par l'adoption du format Charpentier, il persistait à faire imprimer *Carmen* et *l'Histoire de don Pèdre* comme il l'avait fait pour *la Jacquerie* et *la Mosaïque*. C'était à peu près la seule condition qu'il exigeait de ses éditeurs; encore dut-il y renoncer, puisque *les Faux Démétrius*, *les Mélanges*, *les Deux héritages* et *les Derniers Cosaques* parurent in-18. Les planches qui accompagnent ses *Voyages archéologiques* ont été évidemment exécutées sur ses croquis, mais il est difficile d'y reconnaître sa main à travers cette traduction; les bois des *Instructions* du Comité des Monuments historiques auxquelles il a pris part sont dus à M. Albert Lenoir.

A deux reprises différentes et pour des motifs très dissemblables, Mérimée se donna le luxueux plaisir de faire imprimer un ouvrage à ses frais et selon son goût. En 1841, il songeait à la fois à l'Académie française et à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il se préoccupait fort d'une trilogie qui devait embrasser la Guerre sociale, la Conspiration de Catilina et enfin l'histoire de César dont je parlerai plus loin, et il était fort perplexe sur la forme qu'il comptait donner à ce travail. « Je me demande, » écrivait-il à un ami (1), « si en faisant quelques additions et quelques retranchements, je ne pourrais pas publier à part un mémoire sur la Guerre sociale, guerre assez obscure et où j'ai porté le flambeau de la critique et de la sagacité, sans compter la blague. *Quid dicis?* Faut-il l'imprimer à cent cinquante exemplaires et la donner à mes collègues? Faut-il la vendre à un libraire, s'il s'en trouve un assez hardi? Faut-il l'insérer dans une

(1) Lettre inédite sans date, adressée à M. de Sauley.

revue? Cela me tracasse et je voudrais bien avoir votre avis avant de terminer, car, pour chacune de ces hypothèses il y a une manière d'écrire différente. Je vous dirai tout net que je voudrais me faire des titres à l'Académie, mais cependant je tâche de faire mon livre *excessivement* compréhensible pour le public ignorant. Peut-être entre l'Académie et le public resterai-je le cul à terre. O heureux temps où j'écrivais des contes à dormir debout!... »

Il se décida enfin pour une publication restreinte et confia son manuscrit aux presses de Firmin Didot. Le volume fut terminé en mai 1841 (1). « On n'en a tiré que cent cinquante exemplaires, » écrivait-il à l'Inconnue en mars 1842; « papier magnifique, images, etc., etc., et je l'ai donné aux gens qui m'ont plu. » C'était, en effet, un fort bel in-8 de 4 feuillets non chiffrés et 403 pages, plus 3 planches de médailles; sur la couverture en papier fort, une

(1) Il est annoncé dans le *Journal de la librairie*, du 15 de ce mois, comme non destiné au public.

vignette anonyme représente la Louve allaitant Romulus et Remus; sur le titre sont figurés la face et le revers d'une médaille décrite dans l'appendice consacré aux médailles italiotes. Quant aux gens qui lui plaisaient alors, c'étaient surtout les académiciens, et son *Essai*, distribué dans le monde savant, lui assura un vote favorable. Il fut élu membre de l'Académie française, le 15 mars 1843, et membre libre des Inscriptions, le 18 novembre de la même année.

C'est encore à la maison Didot que Mérimée demanda, neuf ans plus tard, le tirage de sa célèbre Notice sur Henri Beyle; il y en avait huit que celui-ci était mort. En lui rendant à sa manière ce tardif hommage, Mérimée suppléait, disait-il, à ce qu'il n'avait pu faire à ses obsèques, où s'étaient trouvés trois amis seulement, et si mal préparés qu'aucune parole n'avait été prononcée sur la tombe. Avait-il voulu attendre que quelques-uns des personnages désignés dans cette Notice fussent morts?

Ou bien, ce qui est beaucoup plus vraisemblable, après avoir promis à Michel Lévy une étude sur Beyle pour l'édition des œuvres complètes dont il avait eu la première pensée, se réserva-t-il le plaisir de montrer son ami tel quel et sans réticences ? Aucune lettre de cette époque n'est encore venue éclaircir les origines de cet épisode extrêmement curieux de sa vie littéraire.

La brochure originale a vingt pages in-8° en tout, dont un feuillet blanc, pas de titre, mais un faux titre portant au recto, en caractères anglais, les initiales H. B., et au verso : *Offert par les éditeurs à M.*; le titre de départ reproduit ces initiales. Au bas de la page 16, on lit : Paris, typographie de Firmin Didot, rue Jacob, 56. La véritable bizarrerie de ce tirage, c'est l'absence totale de noms propres, qui, sauf ceux de Beyle et de Jacquemont, ne sont même pas représentés par une majuscule. Mérimée prit la peine de remplir les blancs dans chacun des exemplaires dont il

faisait présent aux intimes (1). Les dédicataires ne sont pas tous connus; les seuls exemplaires dont, jusqu'à ce jour, on peut signaler l'existence, sont : celui de M^{mo} Ancelot, appartenant aujourd'hui à M. le vicomte de Spoëlberch; celui d'Armand Malitourne, qui fut acheté par un libraire, dans un lot de brochures à dix centimes, sur le quai Conti, et revendu à un riche amateur anglais; enfin celui de Sainte-Beuve, que M. Jules Troubat a cédé à l'amiable. MM. R. Colomb et de Mareste, et quelques autres amis de Beyle, furent certainement compris dans une distribution que Mérimée ne tarda pas, d'ailleurs, à interrompre : « La petite brochure que vous me demandez a été tirée à vingt-cinq exemplaires, » écrivait-il, le 12 février 1857, au bibliothécaire de Guéret [M. Bonafous]. « J'en ai distribué dix-sept à des amis intimes de M. Beyle et j'ai brûlé le reste.

(1) Dans l'exemplaire de M^{mo} Ancelot, que M. de Spoëlberch a bien voulu me communiquer, Mérimée appelle deux fois M. *Bergonioux*, l'auditeur au Conseil d'État à qui Beyle sauva la vie pendant la retraite de Russie; sur d'autres exemplaires, et entre autres sur celui de M^{mo} Delessert, on lit *Bergonié*, ce qui est l'orthographe réelle.

Cela est parfaitement incompréhensible pour qui n'a pas connu Beyle très particulièrement. A titre de *livre rare*, j'aurais eu du plaisir à l'offrir à la bibliothèque de Guéret, mais je n'en ai plus un seul exemplaire. » Ce n'était pas là, comme on pourrait le croire, une défaite polie : quelque temps auparavant, un ami lui avait adressé la même demande que M. Bonafous. Mérimée lui avait prêté le seul exemplaire qui lui restât, et lui avait permis d'en faire faire une copie destinée à un bibliophile. La malchance voulut que le copiste répandît l'huile de sa lampe sur cette insigne rareté. Qu'on juge du désespoir de M. G. ! Il s'adressa au premier laveur de livres de Paris, M. Vigna, qui déclara le mal irréparable ; il courut alors chez M. Didot le supplier de faire recomposer le texte et d'en tirer un seul exemplaire. M. Didot refusa. Ne pouvant dissimuler plus longtemps sa faute involontaire, M. G. se décida à tout avouer à Mérimée qui prit la chose comme un galant homme qu'il était, affirma que cet accident ne

l'affectait nullement et n'en reparla jamais.

Cette publication clandestine l'avait exposé d'ailleurs à d'autres ennuis. Si sûres que fussent les mains auxquelles il l'avait confiée, il était impossible qu'un hasard ou une indiscretion n'en révélât pas l'existence au monde, bien restreint encore, mais toujours affriolé, des curieux. Des copies de *H. B.* circulaient de 1851 à 1856 (1); communiquées à des adversaires politiques, elles devenaient une arme contre l'auteur et contre Beyle, dont les œuvres paraissaient alors chez Michel Lévy; et plus d'un critique, en rendant compte de la *Correspondance inédite* de Stendhal, n'épargnait pas les allusions à cette mystérieuse « débauche d'athéisme », comme l'a appelée M. Armand de Pontmartin. M. Maxime Du Camp, dans la

(1) Une de ces copies, calligraphiée sur papier de Hollande de format petit in-8° et reliée en dos et coins de maroquin rouge par Hering, était offerte au prix de 50 francs par *le Bibliographe alsacien* (oct.-nov. 1863, p. 130). Une note de *l'Intermédiaire* (I, 186) dit que le *H. B.* a été traduit littéralement par une revue publiée à Leipzig, *Die Grenzboten (les Messagers)*, en 1851 ou 1852. J'ai fait de vaines recherches dans ces années et dans les deux suivantes pour retrouver cette traduction.

préface des *Chants modernes* (1), flétrissait ceux qui n'avaient pas craint de calomnier l'affection de Jésus pour saint Jean, et M. Eugène Pelletan, dans un article virulent, allait jusqu'à se demander si l'auteur n'était point passible de la Cour d'assises pour excitation à la débauche, à propos de ce passage : « Un soir, à Rome, il me conta que la comtesse Cini venait de lui dire *voi* au lieu de *lei*, et me demanda s'il ne devait pas la violer ; je l'y exhortai fort (2). »

Ces dénonciations donnaient à *H. B.* une valeur vénale de plus en plus grande, et c'était à qui pourrait en parler en connaissance de cause. M^{lle} Rachel voulut, elle aussi, satisfaire cette curiosité ; un de ses adorateurs dénicha, non sans peine, un exemplaire qu'elle parcourut avidement : « N'est-ce que cela ? » s'écria-

(1) 1855, in-8°, p. 15.

(2) *Heures de travail*, 1854, tome I, p. 276 : « Vous l'y exhortiez fort, monsieur, vous lui donniez un mauvais conseil ; vous aviez donc oublié que ce crime est prévu par le Code pénal et puni des travaux forcés à perpétuité. »

t-elle presque aussitôt, « Voltaire en a dit bien d'autres. J'offre le livre contre un sac de marrons glacés (1). » J'ignore si un bibliophile accepta l'enjeu, mais il n'aurait pas perdu au troc. Quoi qu'il en soit, le *H. B.* de M^{lle} Rachel n'a pas figuré dans la vente publique de sa bibliothèque.

Une demi-satisfaction devait être donnée aux amateurs déçus dans leur pourchas. M. Auguste Poulet-Malassis, tout en dirigeant à Alençon l'imprimerie de sa mère, se plaisait à exécuter, soit d'après les articles littéraires reproduits dans son journal, soit d'après des pièces rares, d'élégantes plaquettes par lesquelles il préludait à cette carrière d'éditeur dont il a si cruellement payé la gloire. Une copie du *H. B.*, prise sur l'exemplaire offert à M^{me} Gabriel Delessert, lui avait été prêtée : un dimanche, le 10 novembre 1856, profitant du repos canonique et de la solitude de l'atelier, il composa, tira sur vergé et plia lui-même,

(1) *Figaro*, 21 janvier 1858; article de Jules Lecomte.

dans le format in-16 carré, trente-six exemplaires de cette rareté; il l'enrichit même de cette facétieuse indication en caractères grecs : De l'imprimerie des amis de Julien l'Apostat, la première année de la 658^e olympiade, le jour

H. B.
P. M.

anniversaire de la naissance de Lucien de Samosate. Le titre, disposé suivant le modèle ci-contre, avait 10 centimètres de haut sur 8 1/2 de large.

Imprimé dans ces conditions, sans autorisation de l'auteur, sans dépôt légal, sans l'aveu même des associés de l'imprimerie, ce nouveau *H. B.* devait avoir une circulation encore plus précaire que celle de l'original. Je ne sais trop où en passèrent les exemplaires. Les amis de Malassis qui en furent gratifiés ne le conservèrent pas tous, et il n'y a aucune exagération à dire que cette seconde édition est aussi rare, quoique assurément moins précieuse, que la première. J'ignore également si Mérimée en eut connaissance.

Malassis n'était pas homme à renoncer à une idée piquante; dès qu'il fut en Belgique, il fit réimprimer par Briard, en 1864, une autre édition du *H. B.* qui se distingue de celle d'Alençon, non seulement par le format, mais par l'adjonction d'un frontispice, d'une épigraphe empruntée à Beyle lui-même sur le *cant*, et d'une note sur le bon ton au temps de Gresset; à la fin, l'indication abrégée : *Εκ τῆς τύπογράφιας των του Ουλιάνου ἀποστάτου φίλων*. Quant au titre, il faut en reproduire l'exacte teneur : *H. B.* par un des Quarante, avec un frontispice stupéfiant dessiné et gravé par S. P. Q. R. Eleutheropolis, l'an MDCCLXIV de l'imposition du Nazaréen (1). Le frontispice, stupéfiant en effet, avait été inspiré à M. Félicien Rops par ce passage du texte : « Il vit, à trois pieds de lui, la plus monstrueuse pièce de conviction. » Malassis s'en tint là, cette fois; mais les spéculateurs de la librairie belge ont multiplié les

(1) In-8°, 64 pages en tout. Tiré à 140 exemplaires numérotés et paraphés, dont 130 vergé et 10 chine.

contrefaçons : l'une d'elles, sous la même date, est reconnaissable dès la troisième ligne à cette faute : le *sceptre* d'Elpénor, pour le *spectre*. Depuis, *H. B.* a encore été réimprimé à Bruxelles et par MM. Gay.

C'est à ces éditions prohibées, d'une introduction toujours difficile et d'un prix toujours élevé, qu'il faut demander le texte *réel* de cet opuscule. La librairie Lévy a bien donné, dans les *Portraits historiques et littéraires*, la majeure partie de la notice de 1850 avant celle de 1856; mais elle n'a eu garde d'y reproduire les passages célèbres sur Dieu, Jésus, saint Jean, Napoléon et ses aides de camp, etc.; en revanche, elle a conservé la note sur le bon ton. Malassis rit beaucoup de l'honneur qu'on lui fit involontairement en confondant sa prose avec celle du seul écrivain de ce temps qui lui inspirât une admiration sans réserve.

Mérimée a fait partie de la Société des bibliophiles français, en remplacement de M. de Chateaugiron, depuis le 26 janvier 1847 jusqu'à

sa mort, mais il n'a pris part que deux fois aux travaux de cette compagnie. Dans le volume de *Mélanges de littérature et d'histoire* de 1850, il fit précéder d'une courte notice le fragment d'un missel du xv^e siècle, provenant des marchands d'étoffes et peintres de Perpignan, que lui avait communiqué M. Jaubert de Passa; lors de la publication du *Voyage de Lister à Paris en 1698*, traduit par M. Ernest de Sermizelles, ce fut sur son conseil qu'on y joignit des extraits des Voyages d'Evelyn en France de 1648 à 1661. « Il a été en France sous le règne de Charles I^{er} et en est revenu sous Cromwell, » écrivait-il à M. le baron J. Pichon, le 1^{er} septembre 1869. « Il était jacobite, *mais* homme de bon sens et de bonne compagnie. Cela pourrait faire une vingtaine de pages qui auraient pu être placées en tête du Voyage de Lister. Evelyn raconte, entre autres choses, comment on le mena voir donner la question, ce qui semble prouver que, du temps de Racine, un Dandin pouvait fort bien pro-

poser à une dame cette partie de plaisir. Si vous n'avez pas *Evelyn's diary* dans votre bibliothèque, vous avez tort. Il était très amateur d'art et de ce que les Anglais appellent *vertu*, et son livre contient de très bons renseignements sur tous les cabinets de France et d'Angleterre au dix-septième siècle. Je vous livre ma proposition... » Elle fut acceptée, mais Mérimée n'en vit pas le résultat, car le *Voyage de Lister* ne parut qu'en 1873.

Il s'était plusieurs fois chargé de commander les repas annuels de la Société. Une lettre à l'Inconnue le montre, au lendemain des journées de juin, dans l'exercice de ses délicates fonctions. « Je suis allé hier à Saint-Germain pour commander le dîner de la Société des bibliophiles. J'ai trouvé un cuisinier très capable et surtout éloquent. Il m'a dit que c'était à tort que tant de gens se faisaient un fantôme des artichauts à la barigoule et il a compris tout de suite les plats les plus fantastiques que je lui ai proposés » (9 juillet 1848). Il tenait fort à l'exacti-

tude à ces réunions; dans un très joli billet à Auguste Le Prévost (1), il le menace, s'il manque à l'une d'elles, de le tenir pour bibliophile félon et de demander qu'on invente quelque supplice à son égard, « comme d'imprimer son exemplaire sur papier gris ou d'y insérer plus d'y que ses opinions n'en comportent » (20 mars 1851).

Mais il devait rendre aux amateurs de beaux et bons livres d'autres services que de faire bien dîner un petit nombre d'entre eux. M. Taschereau lui avait présenté Pierre Jannet; aussi fut-il un des premiers érudits auxquels celui-ci s'adressa quand il conçut le plan de la Bibliothèque elzévirienne. Mérimée accepta de réviser et d'annoter les *Aventures du baron de Fœneste*, d'Agrippa d'Aubigné, et plus tard il entreprit, avec M. Louis Lacour, une édition des œuvres de Branthôme pour laquelle il écrivit la notice et laissa des notes qui, heureusement, ont été conservées. Je dois à

(1) Communiqué par M. Pr. Blanchemain à la *Gazette anecdotique* (15 avril 1878), ainsi qu'une lettre au même sur le coup d'État du 2 décembre.

l'obligeance de M. Pierre Laffitte, exécuteur testamentaire de Jannet, de pouvoir placer sous les yeux du lecteur les passages les plus intéressants des lettres et des billets écrits par Mérimée au sujet de ces deux publications. La plupart ne sont point datés.

« Je viens de recevoir d'un M. Brémond d'Ars des notes sur Fœneste. Elles sont un peu légères, mais il y en a quelques-unes qui concernent des familles du Poitou qui vaudront la peine d'être ajoutées.

» Ce colonel Tronchin (1) est un vieux huguenot qui n'entend pas raison à ce qu'il paraît. Veuillez l'assurer que je suis réformé et très réformé et que je ne fais des notes à d'Aubigné qu'en vue de faire de la peine à la bête de l'Apocalypse. » (Dimanche soir.)

(Mercredi soir, 8 novembre 1854.) « J'ai reçu votre joli volume dont je vous remercie beaucoup. Je ne saurais vous dire quel est le papier

(1) Alors propriétaire du château de Bessinges, près de Genève, où sont conservés, avec bien d'autres richesses littéraires et historiques, les manuscrits autographes de d'Aubigné.

des autres, car Otmann les a tant battus qu'ils me paraissent minces. Si vous vouliez bien venir déjeuner avec moi dimanche, vous décideriez la question et aussi une autre bien plus grave. Mes commentaires sur Fœneste vont augmentant d'une façon alarmante, et je voudrais vous consulter à cet égard. Je n'ai pas encore achevé la quatrième partie qui est la plus difficile, je crains même qu'elle ne soit *impossible*. Je vous propose dimanche et onze heures, parce que je vous crois assez bon chrétien pour ne rien faire ce jour-là. »

(Mardi 1^{er} mai.) « Ne vaudrait-il pas mieux, vu la mauvaise forme de vos italiques, imprimer *Fœneste* ?

» En haut des pages on a mis *Avantures* et sur le titre *aventures*.

» Dans l'édition sur laquelle on imprime, les mots pour lesquels il y a une note de Le Duchat sont répétés au commencement de cette note. Cela me semble inutile, et je pense qu'il vaut mieux les supprimer.

» Aimez-vous beaucoup les fleurons en haut des chapitres? Je crois que c'est une imitation des Elzévir, mais je ne les aime pas trop. Ne pourrait-on pas en avoir de plus élégants, s'il faut absolument en mettre ?

» Avez-vous une idée arrêtée sur la grave question de savoir si l'on doit écrire les pluriels des mots en *ent* avec un T ou sans : amusements ou amusemens ? Si vous avez une opinion à cet égard, ne faudrait-il pas rétablir l'uniformité dans le texte ? Pourtant Fœneste doit dire : amusemens, car au singulier il fait sonner l'N et non le T. »

(Jeudi.) « Faites, je vous en prie, tous les changements d'orthographe que vous jugerez bons. Je suis tout à fait incompetent, comme aussi en matière de vignettes.

» J'appellerai votre attention sur la question suivante : doit-on écrire le baron *des Ousches*, M. *la Fleur*, etc., ou bien : *Des Ousches*, *La Fleur* ? Faites là-dessus ce qui vous semblera le mieux.

» Je vous demanderai de vouloir bien m'envoyer la préface pour y faire quelques corrections et additions...

» Il y a quinze jours que M. Chabrier, des Archives, me lanterne pour m'envoyer un renseignement que je lui ai demandé sur le vertueux seigneur de la Rocheboisseau. J'ai trouvé à la Préfecture de police qu'il avait été décapité en effigie pour avoir tué sa femme.

» J'espère que votre grippe est passée. Quand vous serez mieux, voulez-vous déjeuner un jour avec M. Vera pour parler des livres espagnols ? »

(Lundi soir.) « Monsieur,

» Du reste je sou mets mes lumières aux vôtres.

» Cependant :

» — Il y a dans toutes les éditions *estrière*, c'est-à-dire *estrivière*, la courroie munie d'une boucle qui tient l'étrier.

» — Je conviens que j'ai rapproché les Pyrénées un peu trop. Approuvez-vous la correction page 29 ?

» — La botte mise, page 15, excellent.

» Toutes les éditions donnent page 23 : « On ne l'appelle pas monsieur le duc. » — Je propose de ponctuer : « ... l'appelle pas, monsieur le duc, autrement » ou si vous l'aimez mieux : ... l'appelle pas — M. le duc ?

» Une édition in-8° de 1617 donne « nous nous boûtames courage », page 25. La bonne petite édition in-12, comme vous l'avez deviné, donne : nous boutâmes, ce qui est la bonne leçon.

» Même page :

» Nous nous en étions fait pour notre argent.» J'ai compris : Nous nous en étions donné, mais vous avez peut-être raison. Au reste, peut-être vaut-il mieux proposer les deux traductions ?

» Quant à *Poue*, c'est pour moi *Poue!* interjection. Si Fœneste voulait dire *par la teste*, il dirait (je crois) *pe lou cap* ou *per lou cap* ou *plou cap*. Au reste, je suis bien hardi, étant *Francimant*, de vouloir en remontrer à un

Gascon. Décidez en cela comme tout le reste.

» P. S. Je viens de parcourir l'édition de 1617 in-12 et je trouve une fois *Po cap Saint-Mammoulin*, ce qui me confirme dans mon idée que c'est une interjection, comme notre bah ! de nous autres galatayafes (1) francimantisans. »

(Lundi soir.) « ... Il me semble qu'on peut bien dire *Édition de Ratisbonne*, puisque c'est Ratisbonne qu'on lit sur le titre. J'ai mis, pour faire plaisir aux bibliomanes comme vous, Bruxelles, Foppens. Es-tu content, Coucy ?

» J'ai changé, p. 231, la phrase relative à Richelieu. Il me semble qu'on ne l'a jamais accusé d'être sodomite.

» Ne pensez-vous pas qu'il vaut mieux supprimer la citation du père Lacordaire, p. 263, note ? Relisez et faites pour le mieux. »

Cette citation a disparu en effet du texte définitif et il serait assez difficile de retrouver le

(1) Mérimée, et avant lui Le Duchat, n'ont pu déterminer le sens de ce mot qu'on lit p. 24 de l'édition de Jannet. Mérimée avance que c'est peut-être la corruption de l'espagnol *garafaton*, grosse bêtise, dont les contemporains de Fœneste avaient fait un adjectif. M. Littré l'a passé sous silence.

passage dans les œuvres du dominicain; mais ce sacrifice coûtait à Mérimée, qui écrivait à Jannet, le mardi 26 juin : « Si vous ne trouvez pas assez de texte pour remplacer le sermon du P. Lacordaire, on mettra les noms des personnages du dialogue de Lucien en vedette (1). Toute réflexion faite, il serait peut-être bon de tirer une demi-douzaine de cartons pour faire un livre rare pour les ventes qui auront lieu vers 1950. » Ce projet n'eut pas de suite, que je sache. Dans le même billet, Mérimée, après avoir invité Jannet à dîner avec M. About, à qui il le chargeait de faire parvenir cette invitation, ajoutait ce post-scriptum : « Dans le cas où lundi ne vous conviendrait pas, prenez le jour qui vous ira et changez sur la lettre à M. About en me prévenant. »

Ces extraits suffiront à prouver quels scrupules de bibliophile et de linguiste arrêtaient Mérimée et avec quelle bonne foi il s'en

(1) Il s'agit de l'argument dit du *Crocodile*, rappelé par Lucien dans ses *Philosophes aux enchères*.

confessait à un éditeur, très capable lui-même de les calmer. Les *Aventures du baron de Fœneste* sont, au reste, un des volumes qui font le plus honneur à la Bibliothèque elzévirienne, malgré les erreurs qu'y a relevées M. Ludovic Lalanne, un critique singulièrement sévère, parce qu'il est armé de toutes pièces (1). Aussi, Jannet demanda-t-il sans désespérer à Mérimée un nouveau travail : il s'agissait cette fois d'une édition des Œuvres complètes de Branthôme, dont le texte avait été collationné par un jeune paléographe qui avait déjà fait ses preuves, M. Louis Lacour. Le travail fut commencé avec une ardeur égale de part et d'autre au lendemain même de la publication de *Fœneste*. « Mon cher Monsieur, » écrivait Mérimée à Jannet, le 9 décembre 1855, « M. Lacour vient demain déjeuner chez moi pour causer de la façon dont les notes doivent être faites. Il me semble que, comme intéressé dans la question, vous devriez bien

(1) *L'Athenæum Français*, 28 juillet 1855.

déjeuner avec nous. Je vous attendrai jusqu'à 11 heures un quart et pour ce quart d'heure-là ne vous donnez pas la peine de répondre. D'un autre côté, si vous venez, rappelez-vous que vous me devez un 4^e volume du *Vieux Théâtre Français*; je vous le demande d'autant plus volontiers qu'on le dit rempli de traits contre les mœurs. » Ce ne fut toutefois qu'au bout de plus de deux ans (en septembre 1858) que parut le premier volume des œuvres du sieur de Bourdeille; le retard venait sans doute de Mérimée lui-même : « J'ai une vie de Branthôme à faire, » écrit-il à l'Inconnue, le 8 septembre 1857; « j'ai une grande quantité de choses téméraires à dire. Je m'amuse à en retourner les phrases dans ma tête; mais le courage me manque lorsqu'il s'agit de quitter mon fauteuil pour aller les écrire. » Cette notice a été reproduite depuis dans les *Portraits historiques et littéraires*; M. Lacour en possède le manuscrit autographe, de la plus belle écriture de Mérimée, presque sans ratures et sur un su-

perbe papier anglais bleuté de format in-folio. Il a également conservé les notes écrites sur des fichets séparés et qui sont disséminées dans les divers tomes de l'édition; interrompue en 1859, au troisième volume, elle n'a été reprise qu'en 1875, et poussée jusqu'au sixième. Toutes sortes de difficultés étaient survenues pendant l'impression de l'ouvrage : M. Lacour, détourné par d'autres travaux, n'avait pu donner tous ses soins au *Branthôme*, et *Mérimée*, dont la santé exigeait dès lors un séjour annuel dans le Midi, n'y prenait plus le même intérêt; enfin Jannet lui-même, obligé de céder la Bibliothèque elzévirienne, après la mort de son principal bailleur de fonds, quittait momentanément la librairie, pour se réfugier dans cette grande maison du boulevard Jourdan, à Montrouge, où il se livrait à l'élevage des poules et des faisans et où il devait être emporté par un mal implacable, le 23 novembre 1870. *Mérimée* lui écrivait de Cannes le 6 février (1860) : « M. Pelletier m'avait déjà appris quelque chose de

votre histoire; vous ne m'en dites guère davantage, mais seulement assez pour me faire beaucoup de peine. Je suis désolé de cette affaire, d'abord pour vous, puis pour tout le monde qui y perdra. Quant à Branthôme, je me console très facilement. Je n'ai pas besoin de vous dire que mes notes sont votre propriété personnelle et qu'elles vous offriront d'excellentes allumettes si elles sont roulées *secundum artem*.

» Je ne puis croire cependant que vous ne continuiez pas à édifier le monde savant par des ouvrages moraux. Si vous n'imprimez pas ceux des autres, pourquoi n'en feriez-vous pas qu'on imprimerait ?

» Pourquoi ne raconteriez-vous pas au public vos tribulations dans le même style que la notice qui accompagne le poème de Blancheflor (1) ?

» Je suis ici pour une quinzaine de jours; dès que je serai à Paris, j'irai vous relancer

(1) Allusion à la querelle de Jannet et de M. Edélestand Du Méril, qui lui avait fourni une édition de *Floire et Blancheflor*, dont les commentaires étaient presque aussi longs que le texte lui-même. Cette

parmi vos poules, et j'espère vous y trouver fier comme un coq. »

Et, en effet, le 18 juin 1860, en le remerciant des nouveaux volumes qu'il lui avait envoyés (probablement les derniers publiés); il ajoutait : « Il est donc impossible de vous trouver ailleurs que dans vos fortifications? Ne venez-vous jamais à Paris? Si vous y venez, soyez assez aimable pour m'écrire un mot d'avance et déjeuner avec moi. Je dis *d'avance* pour deux raisons : 1° pour qu'il y ait une côtelette; 2° parce que si j'étais victime par une commission, comme cela m'arrive quelquefois; je vous prierais de remettre à un autre jour votre bonne intention. »

Cette lettre est la dernière du dossier dans l'ordre chronologique, mais je ne le refermerai pas sans citer ces deux autres billets vraisemblablement écrits tous deux en 1857; et qui

querelle se termina devant les tribunaux, qui donnèrent tort au spirituel et irascible libraire; il avait fait imprimer une *Note pour P. Jannet* (s. d., in-16, 36 pages), distribuée avec le volume même; c'est de ce pamphlet, plein de verve et de savoir, que Mérimée veut parler.

font voir aussi bien la perpétuelle obligeance de Mérimée que son ironie toujours en éveil ; le second se termine par un vœu féroce, digne d'un bibliophile exaspéré :

(21 avril.) « Cher Monsieur, l'embarras n'est pas dans les titres du postulant, qui en a plus qu'il n'en faut, mais dans le peu de crédit de votre serviteur auprès du ministre qu'il faut. Ce ministre est celui des cultes et de l'instruction publique que je n'ai vu qu'une fois, et à qui j'ai écrit des duretés pour un motif que je vous conteraï. J'ai chance cependant de le voir avant le 15 août, et je lui parlerai. M'écouterat-il ? Nous verrons. Ce qu'il y a de plus mauvais, c'est qu'il a un conseil de l'instruction publique composé de chimistes et de catholiques qui lui fournissent des candidats. Je ferai de mon mieux, je ne puis vous dire autre chose.

» Je fus brûlé à Grasse, l'autre jour, avec Thiers, Lamartine et Cousin, dans la personne de mes œuvres, à la suite d'une mission, ce qui m'inquiète pour l'avenir. Je me console en

pensant que c'est peut-être une manœuvre de librairie pour écouler mes ouvrages.

» Je vous dénonce vos imprimeurs de chine qui ne laissent pas de marges et je me recommande à vous pour les tomes 7 et 8, peut-être 9 de l'*Ancien Théâtre-Français*, non chine. »

Vendredi, 29 mai.

« Mon cher Monsieur,

» J'ai essayé deux fois inutilement de joindre M. de Kisselef (je lui parle dans le monde, mais je ne vais pas chez lui). Je n'ai pas encore pu l'attraper. Ce que je voudrais bien savoir, c'est ce que vous voulez du Grand-Duc. On dit qu'il est fort indifférent en matière de livres et qu'il ne lit que les mauvais.

» N'aimeriez-vous pas mieux que je fisse une tentative pour faire parvenir le précieux volume à S. M. l'empereur Alexandre? Je connais son aide de camp de confiance, M. de Tolstoï qui, à ma prière, lui remettra ce livre. La conséquence sera qu'un cosaque, ayant un nom en of, vous dira que S. M. a reçu votre livre, mais

peut-être M. de Tolstoï dira-t-il à ses compatriotes qui savent lire que vous êtes le premier des imprimeurs. Dites-moi ce que je dois faire.

» Mon relieur, qui ne vaut pas le vôtre, dit que vos chînes sont trop courts, que vos brochures y mettent trop de petits cailloux et de têtes de mouches, qu'il y a des feuilles transposées, etc. Le monde ne respirera que lorsqu'il y aura un relieur pendu. »

Un bout de papier griffonné par Jannet est joint à ces lettres. C'est le relevé rapide des livres qu'il avait remis à Mérimée; je le déchiffre tant bien que mal; il a son intérêt aujourd'hui que tous ces beaux exemplaires ne sont même plus des cendres.

Sur chine, Mérimée avait reçu : *Anciennes poésies françaises* (2 vol.); *Variétés historiques et littéraires* (3 vol.); *Œuvres choisies* (de Senecé?); *Mémoires de la marquise de Courcelles*; *Morlini Novellæ*; *Aventures du baron de Fœneste*; *Gérard de Rossillon*; *l'Internelle consolacion*; sur papier ordinaire : *Ancien*

Théâtre-Français (6 vol. reliés); *Hitopadesa*,
les Caquets de l'accouchée (cartonnés); *les*
Évangiles des quenouilles, *le Livre des peintres*,
Mémoires de l'Académie de peinture, *l'Histoire*
notable de la Floride, *la Fabrique des excel-*
lents traits de vérité (reliés); *Don Juan de*
Vargas, etc.

C'était là, sans doute, une bien faible partie d'une bibliothèque rassemblée pendant quarante ans et qui devait être léguée à l'Institut; mais qui pourrait dire aujourd'hui ce qu'elle contenait? Deux brèves et vagues mentions dans la *Revue anecdotique* (1859) et dans l'*Annuaire du Bibliophile* de M. Louis Lacour (1860) ne suffisent pas pour en reconstituer la physionomie. Je ne connais qu'un seul ouvrage qui ait échappé à ce désastre : un catalogue à prix marqués de M. A. Chossonery (octobre 1876, n° 840) annonçait au prix de 40 francs un exemplaire des *Souvenirs et Mémoires* de la comtesse Merlin (édition originale, Charpentier, 1836, 4 vol. in-8) cartonné en papier moiré à

filets par Simier, orné du chiffre de Prosper Mérimée sur les plats et d'un envoi d'auteur sur la garde du deuxième volume. Peut-être la comtesse Merlin l'avait-elle fait relier ainsi elle-même avant de l'offrir à Mérimée, qui parfois se donnait un luxe tout semblable en pareille occurrence. Je possède un exemplaire du *Voyage en Auvergne* fort convenablement relié en veau fauve avec pièce noire et tranches jaspées qu'il adressa tel quel à un artiste, M. Eugène Forest, en échange d'une vue de Nuremberg que celui-ci l'avait prié d'accepter.

Malgré le soin qu'il avait de ses livres, Mérimée n'était pas cependant bibliophile au sens réel du mot : jamais on ne le vit se passionner pour un exemplaire de condition exceptionnelle ou pour une édition rare, et s'il entraît chez un des grands libraires de curiosités, c'était pour accompagner M. Pichon ou M. Cousin. Un employé à la bibliothèque de l'Institut, M. Dumont, était chargé de ses acquisitions, assez peu fréquentes, dans les ventes publiques; en-

core Mérimée ne lui permettait-il de dépasser la commission fixée que pour un seul motif : il tenait beaucoup à posséder un ou plusieurs volumes ayant appartenu aux amateurs avec qui il avait été lié ; son choix fait, il n'épargnait rien pour se procurer ce souvenir : sentiment très délicat et tout à l'honneur de ce caractère tant calomnié.

C'est encore aux *Lettres à une Inconnue* qu'il faut demander quelques renseignements sur les achats qu'il faisait de loin en loin : nous y voyons Mérimée charger son amie, alors à Venise, de lui rapporter un livre de l'imprimerie aldine (1). Trois autres citations sont encore bonnes à emprunter au même recueil. « J'irai à Tolède pour y chercher de vieux livres dans une vente qu'on m'annonce (21 octobre 1859) ; » peut-être vinrent-ils prendre place parmi ces in-4° espagnols et russes qui occupaient le premier

(1) « Si vous trouvez à Venise un vieux livre latin, quel qu'il soit, de l'imprimerie des Aldes, grand de marge, qui ne coûte pas trop cher, achetez-le moi. Vous le reconnaîtrez aux caractères italiques et à la marque, qui est une licorne avec un dauphin qui s'y tortille. » (8 septembre 1857.)

rang dans sa bibliothèque. « Je me suis donné mes étrennes à moi-même, il y a deux jours, chez Potier. J'ai acheté quelques très beaux livres et d'autres modernes très bien reliés. Avez-vous lu les *Mémoires de Hollande* attribués à M^{mo} de La Fayette? Cela m'a fort amusé. Je vous le prêterai sur dépôt à votre retour; cela est relié par Bauzonnet » (4 avril 1860).
 « J'ai acheté pour me consoler les vingt-sept volumes des *Mémoires du XVIII^e siècle* que je vais faire relier » (24 juin 1866).

Mérimée habitait, depuis la mort de sa mère, un appartement situé au second étage du n^o 52 de la rue de Lille, formant un des angles de son point d'intersection avec la rue du Bac; la maison appartenait à M. Fresnel, inspecteur général des ponts et chaussées en retraite, mort avant la guerre et cousin de Mérimée. Cet appartement comprenait un petit vestibule s'ouvrant sur la salle à manger; très obscure, qui donnait accès à la bibliothèque, derrière laquelle était située la chambre à coucher. La bibliothèque

était elle-même auparavant une première chambre dont l'alcôve était garnie de sofas et ornée de tableaux, particulièrement d'études de Mérimée père d'après Rubens; deux fenêtres prises sur la rue de Lille éclairaient les livres entassés un peu partout; sur la cheminée située à droite se dressait une couple d'admirables cornets du Japon d'un mètre de hauteur; en face de la cheminée une très belle table de travail en bois de rose avec cuivres dorés et ciselés et deux vastes fauteuils, l'un très bas et recouvert de basane, où s'asseyait Mérimée le plus souvent drapé dans sa robe de chambre d'étoffe persane : tels étaient les principaux détails de l'ameublement de cette pièce. Aux murs de la salle à manger étaient suspendus quelques tableaux de l'école espagnole et des gravures anglaises. Dans la chambre à coucher une place d'honneur était réservée à *l'Innocence nourrissant un serpent*; le seul tableau moderne dont le souvenir nous ait été conservé est une copie des *Fileuses* de Velasquez, offerte par M. Alexandre Colin.

Quand la souffrance, les voyages, les relations épistolaires laissaient quelque loisir à Mérimée, il travaillait toujours et le plus souvent la nuit. Il achevait à peine sa grande étude sur Don Quichotte (1), dont il revoyait les épreuves avec une attention minutieuse; il révisait et annotait les premières pages d'une édition des *Tragiques* de d'Aubigné; le texte en avait été pour la première fois conféré sur le manuscrit autographe par M. Ch. Read; le colonel Tronchin, « le vieux huguenot » à qui Mérimée tenait à faire savoir, en 1855, qu'il était « réformé et très réformé », était mort, et les archives de Bessingues s'entr'ouvraient enfin à des coreligionnaires érudits. Le poète délicat de *Séméia* et de *l'Elkovan*, M. Édouard Grenier, qui habitait l'appartement situé au-dessus de celui de Mérimée et qui, chaque matin, venait prendre de ses nouvelles, le voyant embarrassé par les difficultés prosodiques des vers rugueux et

(1) Pour la traduction de M. Lucien Biart (Hetzl, 1878, 4 vol. in-18).

incorrects du compagnon d'Henri IV, lui proposait parfois des variantes fort plausibles, qu'il avait l'honneur de voir accepter avec reconnaissance. Au moment où éclata la guerre, cinquante-six pages seulement des *Tragiques* étaient tirées; les notes que Mérimée réservait pour la fin n'avaient pas été remises à M. Jouaust, et quand, en 1872, M. Read acheva l'édition, les matériaux qu'il avait accumulés sur d'Aubigné dans son cabinet de l'avenue Victoria n'étaient plus, eux aussi, qu'une pincée de poussière noire.

Le 23 mai 1871, à trois reprises différentes, le n° 52 de la rue de Lille fut aspergé de pétrole; l'incendie, nourri encore par les marchandises d'un magasin d'épicerie, ne tarda pas à se confondre avec le brasier que formait au même moment la Caisse des dépôts et consignations. L'heure n'est pas venue de rechercher s'il ne faut accuser de cette dévastation que l'aveugle hasard et si la situation topographique de cette maison fut la véritable cause de sa ruine. Les

pertes furent irréparables; quand on put fouiller les décombres encore chauds, M. Edmond du Sommerard, exécuteur testamentaire de Mérimée, retrouva seulement les fragments d'une pipe turque qu'il se souvenait de lui avoir vu fumer volontiers; c'était, avec les valeurs et l'argenterie déposées chez lui en septembre



1870, tout ce qui restait de la succession. Un bronze antique représentant un jeune faune jouant avec sa queue, tout exfolié par la chaleur de la fournaise, mais gardant encore sa grâce exquise, est conservé par M. Édouard Grenier, qui le tenait de Mérimée, à côté du buste de leur ami commun, Alexandre Bixio,

et d'une coupe en bronze du Japon, seules épaves qu'il ait arrachées à son propre désastre.

Les journaux d'alors et M. Read lui-même, dans la préface des *Tragiques*, ont déploré la perte des manuscrits de Stendhal et de Jacquemont qu'aurait possédés Mérimée : le fait est



heureusement plus que douteux : les premiers ont été légués à la Bibliothèque de Grenoble par M. Crozet ; les seconds ont été rendus à la famille du voyageur après l'impression de son *Journal*, dont Mérimée avait en partie revu les épreuves. « J'ai la mauvaise habitude de brûler les lettres pour ne pas compromettre les belles dames, » écrivait celui-ci à Sainte-Beuve (1), qui se plaignait sans doute de ne rencontrer dans la *Correspondance inédite* de Stendhal que deux lettres adressées à Mérimée ; il avait fait le même aveu à l'Inconnue (1^{er} juin 1852), et, sur ce point, il faut l'en croire ; mais quoiqu'il affectât de n'attacher aucune valeur aux autographes qu'il expédiait parfois à Requien, bien peu ont un intérêt réel parmi ceux dont il enrichissait les portefeuilles du curieux Avignonnais ; Requien dut faire plus d'une fois aussi quelques échanges, car les « chiffons » annoncés par Mérimée ne se retrouvent pas tous au musée Calvet. Le catalogue de la vente Dubois-

(1) Lettre inédite, déjà citée, appartenant à M. de Spoëlberch.

Fresnel (26 février 1876) prouve du reste que ces générosités lui étaient familières. Quand même il se serait montré aussi libéral envers quelques autres amateurs, les cartons de la rue de Lille n'en devaient pas moins renfermer d'inappréciables curiosités. Ce qu'il faut encore à jamais regretter, ce ne sont pas seulement les notes, les fragments, les brouillons, que Mérimée, plus que tout autre écrivain, devait laisser et qui auraient peut-être révélé le secret de sa laborieuse perfection : c'est toute la première partie d'un livre auquel il avait travaillé avec passion et dont la seconde moitié existe seule, sans qu'il soit permis d'espérer encore sa prochaine publication ; il avait depuis longtemps terminé et même recopié de sa main une *Histoire de César*, et il l'avait communiquée à Napoléon III. On retrouva aux Tuileries, après le 4 septembre, les chapitres qui embrassaient la vie du dictateur depuis le passage du Rubicon jusqu'à son assassinat. Déposé à la Bibliothèque nationale, où il fut

permis à M. de Loménie de le parcourir, ce manuscrit a été depuis rendu au liquidateur de la liste civile (1), ainsi qu'une lettre à l'empereur (4 décembre 1861) sur diverses recherches relatives à César, une note sur la division du temps chez les Romains, et une autre note sur la forme des trirèmes, accompagnée d'un dessin de M. Viollet-le-Duc. Si soucieux qu'il fût de plaire au « bourgeois, » Mérimée dut éprouver quelque dépit secret à voir réduit ainsi à l'état de simple *memorandum* un travail dont il avait songé pendant plusieurs années à faire son « maître livre » et qui, dans sa pensée, devait, avec *Catilina* et *la Guerre sociale*, lui ouvrir les portes de l'Institut. Il écrivait à Requier, le 25 octobre 1838 : « Avez-vous entendu parler

(1) J'adopte ici, sans pouvoir les confirmer sur aucun point, les dires de M. de Loménie dans son discours de réception (p. 32 de l'édition in-8 et note). Ni le rapport de M. Jules Soury chargé de dépouiller les papiers concernant l'histoire de César retrouvés aux Tuileries (V. *Journal officiel*, 11 nov. 1870), ni le procès-verbal de remise de ces papiers par la Bibliothèque au liquidateur de la liste civile, ni les souvenirs personnels de ce fonctionnaire ne m'ont permis de retrouver la trace de ce manuscrit; il n'a pas été non plus déposé aux Archives nationales par MM. Lalanne, Bordier et Gagneur, avec les pièces publiées par la commission.

d'un nommé Jules César, lequel *fut fait mourir* l'an de grâce 44 ? J'écris la vie de ce drôle-là qui, comme feu M. de Robespierre, n'est point encore jugé. Je vous vois ouvrir de grands yeux, si vous ne riez pas dans votre vénérable barbe. Que voulez-vous ? Je suis cuistre par profession et je commence à le devenir par goût : tant de gens qui m'ennuient se sont jetés à corps perdu sur le moyen âge qu'ils m'en ont dégoûté. C'est comme manger après les harpies qui, comme vous savez, faisaient caca sur la nappe... » Un voyage en Italie l'année suivante lui permit de recueillir sur place de nouveaux matériaux. « L'homme propose et Dieu dispose, » écrivait-il de Rome au même, le 15 octobre 1839. « Je ne comptais pas voir Rome, et je me suis laissé entraîner par M. Beyle. J'en suis on ne peut plus content (je dis de Rome). Mais il y a tant de choses à voir qu'on s'y extermine. La fatigue des jambes n'est rien auprès de celle qu'on éprouve à voir quarante mille belles choses en une ma-

tinée. » Dès son retour, la révolte des esclaves et le rapport sur les monuments de la Corse absorbaient tous ses instants. « J'ai travaillé comme un âne rouge, » écrit-il à Requier, le 5 février 1840. « J'ai rédigé et copié mon Mémoire sur la Corse, et depuis quinze jours je suis de nouveau dans les fureurs de la guerre sociale jusqu'aux oreilles. Je crois que l'on imprimera le Mémoire, qui fera un petit volume avec quelques dessins de dolmens sur bois. Je pense que cela vaudra mieux que les lithographies (1). Il n'y a plus de *Don Juan* à part (2). Je vous enverrai la *Mosaïque* si j'en retrouve, chose douteuse, en vous envoyant le Mémoire sur la Corse.

» N'envoyez ni saucissons ni artichauts, à

(1) Mérimée renonça à son projet ou obtint des résultats peu satisfaisants, car les *Notes d'un voyage en Corse* sont ornées de lithographies anonymes ; quelques-unes portent l'adresse de Lemercier, Bénard et Cie.

(2) Énigme bibliographique dont je n'ai pas la clé. Il est très probable qu'il désignait ainsi un tirage à part des *Ames du purgatoire* publiées d'abord dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 août 1834, puis dans le *Dodecaton ou le Livre des Douze* (1837, 2 vol. in-8). Mais ce tirage fut-il fait aux frais de M. Buloz ou de Victor Magen ? Toutes mes recherches ont été vaines.

moins que vous ne les portiez vous-même. Je me suis mis au régime anachorétique afin de mieux travailler. N'est-ce pas très édifiant ? Au reste, je me demande parfois le *cui bono*, car, après tout, je suis à peu près sûr que le Raoul Rochette prendra sa revanche en me fermant avec fracas la porte au nez. Mais il y a des exemples consolants qui m'empêchent de me pendre. Il a maintenant des moustaches si terribles qu'il ferait peur à qui ne le connaîtrait pas. » Ce moment de découragement passait vite, et l'*Essai sur la guerre sociale* était à peine imprimé avec un luxe sévère chez Firmin Didot, que Mérimée revenait à César. « Je suis très préoccupé, » écrivait-il à un de ses amis dans une lettre datée du 18 juillet 1841, et citée par M. de Loménie, « je suis très préoccupé d'un volume qui comprendrait les premières années politiques de César, période pendant laquelle sa vie ressemble beaucoup à celle du conspirateur que je vis l'autre jour au mont Saint-Michel (1).

(1) Barbès.

César évita le mont Saint-Michel parce qu'il avait beaucoup d'entregent; mais c'était une franche canaille à cette époque. Ce diable d'homme a toujours été en se perfectionnant. Il serait devenu honnête homme si on l'eût laissé vivre. Bref, je trouve que César n'est point encore jugé, et j'ai une terrible démangeaison. » M. Étienne lui-même, chargé de recevoir Mérimée à l'Académie française, s'écriait dans la péroraison de son discours : « Que ne devons-nous pas attendre de cette histoire du conquérant des Gaules que vous avez promise et avec laquelle vous venez de préluder avec tant de succès! » Vain espoir, Mérimée se souvint trop du conseil que lui donnait Stendhal d'oublier pendant un an tout livre qu'on vient d'achever afin de le juger comme s'il était écrit par un autre (1). Il le laissa si bien dormir qu'il ne le publia jamais, et si les détenteurs actuels de la partie qui en subsiste se décident à la mettre en lumière, ce

(1) *Correspondance inédite*, tome II, 79, (Paris, 26 décembre 1829).

fragment rendra plus sensible encore la perte de l'ensemble.

Pendant l'une de ses premières tournées archéologiques, Mérimée fut exposé à un désagrément très inattendu et dont son honorabilité aurait pu avoir fort à souffrir si elle n'avait été respectée de tout temps par ses adversaires politiques les plus décidés : voici ce qu'il dit à Requier dans une lettre du 1^{er} janvier 1836 dont j'ai déjà cité quelques lignes : « ... Par-dessus le marché ces sauvages (les Bretons) ne m'ont-ils pas persécuté dans leurs journaux, m'accusant d'avoir enlevé d'autorité à leur province un manuscrit d'un certain barde du v^e siècle, Guin Clan, manuscrit que j'ai cherché partout inutilement et dont j'ai appris l'existence à la plupart de leurs doctes. Un petit élève de l'École des chartes a prétendu avoir trouvé le manuscrit, mais quand il a fallu le montrer, il n'a pu le produire, et il avait disparu. Je n'ai pu d'ailleurs lui faire dire de quelle grandeur, de quelle couleur, de quels

caractères il était, et je suis convaincu qu'il ne l'avait pas vu plus que moi. Tout cela m'a donné un peu de tracas et je m'en venge dans mon rapport en traitant les cuistres bretons comme ils le méritent. »

Cette querelle, fort obscure, avait indisposé Mérimée contre l'École des chartes, et, quand il prit en mains la défense de Libri contre MM. Lalanne, Bordier et Bourquelot, ses griefs personnels envenimèrent encore, quoi qu'il en eût, l'amertume ironique de sa réponse. Aussi bien ce chapitre sur Mérimée bibliophile serait incomplet si le rôle qu'il joua dans ce procès extraordinaire n'était pas brièvement rappelé.

L'affaire elle-même, on la connaît : Guillaume-Brutus-Icilius-Timoléon de Libri-Carrucci d'Alla-Sommaja, membre de l'Académie des sciences, professeur au Collège de France et à la Sorbonne, inspecteur général des bibliothèques, chevalier de la Légion d'honneur, avait été accusé plusieurs fois, sous le règne

de Louis-Philippe, de détournement dans les collections publiques où ses fonctions lui donnaient accès, et M. Boucly, alors procureur du roi, avait même adressé à M. Hébert, garde des sceaux, un rapport sur les indices recueillis par une instruction secrète : ce rapport, communiqué à M. Guizot qui protégeait tout particulièrement le savant italien, fut trouvé dans son cabinet après le 24 février 1848 et publié dans le *Moniteur* du 19 mars. Libri n'avait pas attendu l'éclat du scandale : dès le 28 février, le rédacteur du bulletin scientifique du *National*, M. A. Terrien, lui avait glissé dans la main, à la séance hebdomadaire de l'Académie, un billet (dont Libri a plus tard dénaturé le sens), par lequel il le prévenait qu'un rapport le concernant avait été saisi aux Affaires étrangères et l'invitait « pour éviter à la société nouvelle des réactions qui lui répugnent » à ne plus reparaitre à l'Institut. Libri quittait aussitôt ses collègues et, quelques heures après, il était à Londres. L'insertion du rapport de

M. Boucly au *Moniteur* fut suivie d'une procédure intentée par la Cour d'appel à l'accusé contumace. Cinq experts furent désignés pour examiner les livres et les papiers entassés dans l'appartement qu'il occupait à la Sorbonne; mais bientôt M. Jules Quicherat, membre de cette commission, se retira. M. Chabaille, qui avait travaillé aux divers catalogues des ventes anonymes ou pseudonymes de Libri, fut remercié, et MM. Bordier, Bourquelot et Lalanne continuèrent seuls un examen minutieux, dont les conclusions irréfutables démontraient une culpabilité encore plus grave qu'on ne l'avait soupçonnée.

Libri n'était pas resté inactif : de Londres, il adressait à M. Boucly, à M. de Falloux, au président de l'Institut de France, à M. Barthélemy Saint-Hilaire des factums où il entassait, dans un désordre habile, les arguments les plus captieux, ici faisant remonter jusqu'à François Arago (son premier protecteur dont il était devenu l'infatigable adversaire) l'origine

des poursuites exercées contre lui, là se représentant comme la victime de son attachement à la personne et aux principes de M. Guizot; tantôt rappelant à tout propos les dons qu'il avait faits ou voulu faire aux bibliothèques publiques, tantôt affirmant, sur la foi de complaisants témoins, que non seulement il n'avait jamais fait gratter une estampille, mais que les relieurs, chargés de restaurer ses livres, avaient ordre de mettre de côté tous ceux qui pourraient porter une marque quelconque. Toute une phalange d'amis politiques ou privés répondait à sa voix : M. Paul Lacroix, non content d'adresser à M. Hatton, juge d'instruction, les attestations les plus solennelles en faveur de l'innocence de Libri, criblait la Bibliothèque nationale et son administrateur, M. Naudet, de très spirituelles épigrammes sur les livres volés à cet établissement, ramassés sur les quais par le caustique bibliophile et renvoyés un à un, accompagnés d'une lettre qui amusait fort le lecteur, mais ne lavait pas Libri de soupçons

trop justifiés; M. Gustave Brunet, refusant de croire qu'un savant aussi illustre pût se dégrader à ce point, se livrait à d'intéressants rapprochements entre les catalogues des ventes Libri et ceux de ventes antérieures; M. Achille Jubinal, à qui la révolution venait d'enlever sa chaire à la Faculté des lettres de Montpellier, fournissait à son insu la plus forte présomption contre Libri dans une lettre à M. Lacroix sur les lacérations des manuscrits de Christine de Suède conservés à Montpellier, ou contait par le menu l'histoire de la découverte d'une lettre inédite de Montaigne; quelques mois après, M. Feuillet de Conches soutenait contre la Bibliothèque nationale, au sujet d'une autre lettre de Montaigne, une vive polémique qui se terminait par un procès en restitution; à l'étranger, divers savants prenaient parti pour Libri et, sans être à même d'apprécier le fond du débat, arguaient de la haute situation de l'accusé pour dénier toute autorité aux accusateurs. Les assaillants avaient beau jeu; depuis soixante ans,

les bibliothèques publiques de Paris et des départements, ouvertes pour la plupart au public par la Révolution, s'étaient enrichies des dépouilles des maisons religieuses et de nombreux legs, mais le chaos était né de cette abondance de biens ; les estampilles qu'on avait négligé de vérifier ou de frapper à nouveau, l'absence de catalogues soigneusement rédigés et trop souvent le manque de tout inventaire, la facilité avec laquelle les visiteurs entraient et sortaient sans contrôle, étaient des armes que les adversaires de la Bibliothèque nationale, comme ceux du régime républicain, ne se firent pas faute d'employer, car ces discussions paléographiques et bibliographiques se ressentaient des troubles du moment, et de part et d'autre, la guerre était acharnée. Libri fut à coup sûr le plus grand coupable, le plus audacieux, le plus adroit aussi (car, pour beaucoup de gens, il était autant la victime des « hommes du *National* » que celle de la rue des Postes) ; mais il expia seul les crimes commis im-

punément longtemps avant son arrivée en France.

Mérimée le connaissait de longue date ; toutefois, pendant l'instruction, il se borna à remettre en mains propres au procureur de la République une lettre de M. Libri datée du 11 novembre 1849 ; mais lorsque le jugement eut été rendu le 22 juin 1850, infligeant dix ans de réclusion à Libri et stipulant la perte de ses titres et dignités, une nouvelle croisade recommença dans le monde scientifique et dans la presse européenne en faveur de cette victime des partis. Mérimée, non sans hésitation et cédant à des mobiles plus forts que l'amitié, se décida enfin à tenter cette difficile défense. « J'ai entrepris une œuvre chevaleresque dans un premier mouvement, » écrit-il à l'Inconnue le 24 mars 1852, « et vous savez qu'il faut se garder de cela. Je m'en repens parfois. Le fond de la question, c'est qu'à force de voir des pièces justificatives sur l'affaire de Libri, j'ai eu la démonstration la plus complète de son innocence,

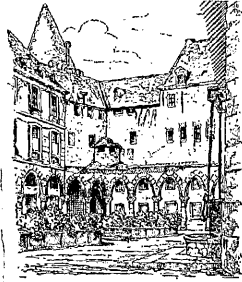
et je suis à faire une grande tartine dans la *Revue* au sujet de son procès et de toutes les petites infamies qui s'y rattachent. Plaignez-moi ; il n'y a que des coups à gagner à ce métier-là, mais quelquefois on se sent si révolté par l'injustice qu'on devient bête. » L'article parut le 15 avril sous forme de lettre à M. Buloz : il fit beaucoup de bruit et le méritait à tous égards. M. de Loménie a pu dire, sans être taxé d'exagération académique, que telle de ces pages rappelait Beaumarchais ou Paul-Louis ; depuis les mémoires contre Gœzmann et le *Pamphlet des pamphlets*, la magistrature n'avait pas été plus spirituellement bafouée, et si une mauvaise cause pouvait toujours être sauvée par un bon avocat, Libri n'aurait pas tardé à être réintégré dans ses titres et fonctions. Mais les experts, qui jusqu'alors avaient dédaigné de répondre aux calomnies intéressées dont ils étaient l'objet, jugèrent qu'il était temps d'en finir une fois pour toutes avec elles, et la *Revue* du 1^{er} mai contient leur défense, suivie de quelques obser-

vations de Mérimée. En même temps la justice, émue de ses railleries implacables, lui intentait un procès pour attaque à la chose jugée, et, le 26 mai, il s'entendit condamner par la sixième chambre, présidée par M. Lepelletier-d'Aulnay et sur le réquisitoire de M. Dupré-Lasalle, à 15 jours de prison et 1,000 francs d'amende, malgré la défense de M. Nogent-Saint-Laurens ; une autre amende de 200 francs fut infligée à M. de Mars, gérant de la *Revue des Deux Mondes*, défendu par M. Paillard de Villeneuve. Mérimée, « qui n'avait pas été nerveux du tout » à l'audience, n'en appela pas, repoussa les offres de *vendetta* que lui fit un Corse admirateur de *Colomba* qui avait assisté aux débats, et, après avoir exhalé sa bile contre les juges, se constitua prisonnier à la Conciergerie dans les premiers jours de juillet.

Il avait pour compagnon M. Bocher, condamné à un mois de prison, parce qu'on avait saisi dans sa voiture des exemplaires de la protestation des princes d'Orléans contre le décret de con-

fiscation du 22 janvier 1852. M. de Loménie a cité ce curieux fragment d'une lettre adressée à un confrère de l'Institut, peut-être M. Charles Lenormant : « La justice me doit de la soupe et du pain de *politique*, mais je n'en profite pas. C'est le traiteur, le buvetier de Messieurs, qui me nourrit, et c'est un artiste pour le veau et les côtelettes. Outre cela, des dames charitables nous apportent des ananas, des pâtés, des marrons glacés, etc. Nous faisons du thé excellent quand notre-esclave, notre co-criminel, ne boit pas l'esprit-de-vin de nos lampes. Alors c'est un jour de deuil... J'ai vue sur le préau des prisonniers, où je vois leurs ébats, et j'entends quelques conversations édifiantes comme celle-ci : *Demande*. « Pourquoi que tu as tué ton onque? — *Réponse*. C'te bêtise! Pour avoir son argent. — *D*. Combien qu'y avait? — — *R*. 250 francs. — *D*. C'est pas gros. — *R*. Dame! je croyais qu'y avait davantage. » Ce modèle des neveux est un forçat qui vient ici comme témoin, je pense. » Mérimée sup-

porta vaillamment sa captivité, en profita pour reprendre ses études sur la langue russe, et quand il donna, quelques mois après, son essai dramatique : *les Débuts d'un aventurier*,



il se contenta de rappeler dans la préface qu'il avait dû, au mois de juillet précédent, passer quinze jours dans un endroit « où il jouissait d'un profond loisir et n'était nullement incom-

modé du soleil. » Mais sous cette involontaire réminiscence d'une phrase de Voltaire, dont M. Taine a dit : « C'est le sourire fin et discret d'un galant homme », se cachait mal une blessure profonde : Mérimée ne pardonna jamais ni aux magistrats ni aux experts le châtement qu'il s'était attiré. Par quel étrange entêtement, par quelle bravade d'amitié impénitente se prêta-t-il, neuf ans plus tard, à de nouvelles revendications ? D'abord dans un court et vif article, inséré au *Moniteur* du

1^{er} août 1859, il annonça la vente de la dernière collection de livres réunis par Libri ; elle commençait à Londres ce jour-là même. Après avoir cité quelques-unes des merveilles énumérées par le catalogue, un exemplaire d'*Athalie* (1691) avec des corrections autographes de Racine, un volume d'airs notés offerts à Cromwell par son maître de chapelle, John Hingston, un almanach astrologique de 1477 avec des gravures sur cuivre, Mérimée signalait aux bibliophiles les reliures, jusqu'alors très inconnues sur le continent, d'artistes anglais tels que John Reynes et Joshua Cundale ; en terminant, il félicitait Libri du tact et du flair qui lui avaient permis de rassembler tant de raretés, mais il ne devait pas s'en tenir là.

M^{me} Libri, qui avait fait remettre à l'empereur, le 14 novembre 1860, une pétition signée par M. Panizzi, alors directeur du British Museum, et par vingt-huit membres du Parlement italien, en déposa une autre au Sénat. M. Bonjean, chargé de l'examiner, ne se con-

tenta pas d'une banale proposition d'ordre du jour : les griefs articulés dans ce factum avec une extrême virulence étaient tellement graves, la validité de l'arrêt de 1850 si audacieusement niée, les signatures, recueillies surtout à l'étranger, émanaient de savants si considérés (dont bon nombre, il est vrai, étaient morts avant qu'on se fût servi de leurs noms), que le rapporteur crut devoir faire à son tour l'office de juge, et après avoir consulté à nouveau les experts, étudié tout ce qui avait été écrit pour et contre l'accusé et soumis à une critique sévère la procédure suivie, il lut au Sénat, le 4 juin 1861, un long rapport dont les conclusions étaient plus sévères pour Libri que les considérants du premier jugement. Mérimée répondit six jours après seulement, et ce discours très étudié ne tint pas devant les arguments de M. Bonjean et de M. Delangle. La cause était perdue, et sans retour. Mérimée alla demander aux ombrages de Fontainebleau l'oubli de ses tribulations. Il ne s'avouait pas vaincu : « J'ai

fait tout ce que je devais faire et je recommencerais la séance à propos de la pétition de M^{mo} Libri, si la chose était possible (1). » Et peut-être pensait-il à son propre dévouement quand il écrivait, à dix ans de là, dans sa seconde notice sur Cervantès : « Malheur à qui n'a pas eu quelques-unes des idées de Don Quichotte, à qui n'a pas risqué d'attraper des coups de bâton ou d'encourir le ridicule pour redresser des torts ! »

Dans ces polémiques réitérées contre les experts nommés par la République de 1848 et, huit ans après, contre ses collègues du Sénat, Mérimée avait tiré plus d'un argument captieux de la similitude qui existait entre tel exemplaire d'un livre saisi chez Libri et tel autre appartenant à la Mazarine ou à l'Arsenal; mais il ne s'était pas joint à MM. Lacroix, Jubinal, etc., pour signaler le désordre inouï des bibliothèques publiques. Il ne se dissimulait pourtant point les vices profonds de cette organisation surannée, et, dans ses fréquents séjours à

(1) *Lettres à l'Inconnue*; 13 juin 1861.

Londres, il avait pu constater les progrès que le British Museum devait chaque année autant au zèle de M. Panizzi qu'à la libéralité du Parlement : lors de l'inauguration du fameux *reading-room* de Sloane street, il adressa au *Moniteur universel* (n° du 26 août 1857) une longue lettre où il décrivait tous les progrès obtenus et signalait ceux qui nous étaient encore refusés ; cette lettre ne fut certainement pas étrangère à la sollicitude que le gouvernement manifesta tout à coup pour la situation de notre grande Bibliothèque. La Commission présidée par Mérimée se composait, en outre, du général Allard, conseiller d'État, vice-président, et de MM. Lélut, membre de l'Institut ; Marchand, conseiller d'État ; Chaix d'Est-Ange, procureur général ; Lascoux, conseiller à la Cour de cassation ; Pelletier, conseiller référendaire à la Cour des comptes ; de Laborde, directeur des Archives, membre de l'Institut ; Adrien de Longpérier, conservateur aux musées du Louvre, membre de l'Institut ; de Saulcy,

membre de l'Institut; Gustave Rouland, directeur du personnel au ministère de l'instruction publique, secrétaire.

Constituée le 19 décembre 1857, cette Commission fonctionna assez rapidement pour que, trois mois après, le rapport rédigé par Mérimée pût être remis à M. Rouland. Daté du 27 mars 1858 et imprimé en mai à l'Imprimerie impériale (in-4, 34 pages, sans titre), il ne fut inséré que le 20 juillet au *Moniteur*, dont il remplit plus de dix colonnes. Il était accompagné du rapport du ministre à l'empereur et du décret conforme. La Commission avait tout d'abord proposé deux mesures auxquelles M. Rouland refusait sa sanction et à bon droit : l'adjonction du cabinet des estampes au musée du Louvre et du cabinet généalogique aux archives de l'État; le ministre faisait très judicieusement ressortir ce qu'il y aurait de fâcheux pour les études historiques dans ce double déplacement que ne légitimaient ni la valeur artistique de la plupart des documents déposés aux estampes,

ni la nature des attributions mêmes des archives. Le second chapitre fut mieux accueilli : à l'avenir les quatre départements de la Bibliothèque (imprimés et cartes, manuscrits, estampes et médailles), étaient placés sous l'autorité unique d'un administrateur général responsable, auquel seraient soumises toutes les propositions faites par les conservateurs placés sous ses ordres : ce fonctionnaire devait être logé à la Bibliothèque et ne pouvait s'absenter de Paris sans l'autorisation du ministre ; son poste et ceux dont le décret fixait les titres (conservateurs sous-directeurs, conservateurs sous-directeurs adjoints, bibliothécaires, employés) étaient déclarés incompatibles avec toute autre fonction, mais cette décision ne devenait applicable qu'au fur et à mesure des extinctions. Sur la question des vacances qui, depuis tant d'années fermaient la Bibliothèque (comme elles ferment encore aujourd'hui les autres bibliothèques de Paris) pendant les seuls mois où beaucoup de travailleurs étaient libres de la fréquenter, l'avis de la

Commission et du ministre fut unanime : il fallait les supprimer et les remplacer par un roulement de congés réglés entre les employés : la quinzaine de Pâques était seule réservée au battage des livres et aux déplacements reconnus nécessaires.

Le rapport demandait ensuite la division en deux sections du département des imprimés : l'une appelée *salle publique*, ouverte à tout lecteur âgé de plus de seize ans; l'autre dite *salle de travail*, à laquelle étaient seules admises les personnes munies d'une carte d'entrée. Cette division, indiquée par la nécessité de créer une différence très légitime entre les oisifs et les gens studieux, a donné les plus heureux résultats, et dans un grand article du *Westminster Review*, traduit par la *Revue britannique*(1), l'auteur anonyme déclarait que « l'Angleterre ne possède rien qui puisse entrer en parallèle avec cette dernière, excellente et populaire création. »

(1) Août 1870, p. 289-324.

C'est encore sur le British Museum que la Commission demandait qu'on prît modèle pour la restriction du *prêt* et notamment du prêt *au dedans*, c'est-à-dire au personnel même de la Bibliothèque. Mérimée citait l'exemple de son ami Panizzi qui, logé au centre même des collections, n'avait pas le droit d'emporter un seul volume chez lui.

Désormais les heures de travail devaient être portées de cinq à six; c'est encore ce qui a lieu actuellement.

Le chapitre VIII, consacré aux acquisitions, déplorait la faiblesse des ressources de la Bibliothèque, qui l'exposait trop souvent à laisser échapper d'inappréciables raretés et l'obligeait même à discontinuer les abonnements à certains périodiques étrangers; quant aux livres publiés à Londres, Leipzig, etc., la Commission pensait que le conservateur s'en rapportait un peu trop aux libraires pour les achats; aujourd'hui encore le mal n'est qu'à demi réparé. Elle estimait qu'un crédit annuel

de 150,000 francs devrait être partagé entre les quatre départements. Cette somme, qui est loin de suffire à toutes les dépenses, n'a été votée qu'en 1875 par l'Assemblée nationale; elle a été portée, en 1876, à 200,000 francs par la Chambre et le Sénat.

La reliure, « cet art français, » mérite tous les encouragements, en même temps qu'elle est une garantie de conservation; il importait donc que la Bibliothèque offrît aux ouvriers un travail régulier de quelque importance; la Commission louait d'ailleurs l'exécution des cartonnages fabriqués par l'atelier spécial dont les produits étaient reconnus, à juste titre, très supérieurs à ceux du commerce.

Venait enfin la grosse question du catalogue des imprimés. Après avoir succinctement résumé les différentes tentatives faites pour arriver à débrouiller le chaos contre lequel ont lutté toutes les administrations, la Commission proposait l'ajournement de l'impression du catalogue, sauf achèvement de la lettre L (His-

toire de France) et de la lettre T (Médecine), et l'inscription sur registres des cartes levées pour l'entrée de chaque volumé. Mérimée préconisait dans un renvoi et dans les conclusions du rapport, le système d'autographie donnant quatre ou même six copies à la fois, tel qu'il est pratiqué au British Museum; il n'a pas été adopté à Paris. Ce chapitre se termine par quelques réflexions sur les vols dont la Bibliothèque avait été si longtemps victime; le défenseur de Libri conseillait de frapper d'une estampille indiquant l'année où a été classé tout livre dont la carte a été levée. C'est en effet ce qui a lieu.

Pour les catalogues des manuscrits, des cartes et plans et des médailles, la Commission réclamait soit des crédits supplémentaires, soit un personnel plus nombreux.

Depuis 1858, les plaintes de l'administration sur l'insuffisance ou la mauvaise interprétation du dépôt légal n'ont malheureusement pas cessé; tandis que dans les combles s'entassent

des réimpressions multiples de la *Journée du Chrétien* ou du *Secrétaire des amants*, nos possessions d'outre-mer et bon nombre de préfectures ne font parvenir aucun des journaux, professions de foi, etc., qu'elles devraient transmettre.

Le projet de créer pour la Bibliothèque un conseil de surveillance rappelant celui des *trustees* du British Museum n'eut pas de suite.

Parmi les modifications matérielles proposées par M. Labrouste ou par la Commission, le projet que celle-ci recommandait consistait à remplacer la grande galerie donnant sur la rue Richelieu par un bâtiment qui s'élèverait en retraite et se reliait à la partie de l'édifice qui fait face à la rue Vivienne. Les salles de lecture se seraient trouvées ainsi à portée de toutes les collections; dès cette époque, on réclamait l'acquisition et la transformation des maisons adossées à la Bibliothèque rue Vivienne et rue de l'Arcade-Colbert. En 1877 et en 1878, le même vœu était formulé par M. Barthélemy

Saint-Hilaire et par M. Édouard Lockroy, membres d'une Commission spéciale nommée par les Chambres, et les dangers d'un pareil voisinage ne sont pas encore conjurés.

Quant aux améliorations de détail, Mérimée et ses collègues s'en rapportaient à M. Labrousse, qui avait été étudier sur place l'organisation du British Museum, et ils souhaitaient de voir introduire dans le vaste dépôt de la rue Richelieu les chariots et les grues pour transporter les livres, les tapis de liège et de gutta-percha (*Camptulican*) pour assourdir les pas des visiteurs, les tuyaux acoustiques pour communiquer aux salles les plus éloignées : « Il n'y a pas, » disait-il, « de perfectionnement, si minutieux qu'il soit, qui ne puisse produire des résultats considérables. Le savant M. Panizzi, en modifiant la forme des crémaillères, a réduit les vides entre les tablettes au point de donner de la place à 60,000 nouveaux volumes. »

Deux ans plus tard, c'est encore Mérimée que M. Rouland désignait comme président et

rapporteur de la Commission chargée de régler les échanges des bibliothèques. Les autres membres étaient MM. Empis, Lascoux, de Rougé, Sainte-Beuve, de Longpérier, Ravaisson, Littré, Chasles (de l'Académie des sciences), Taschereau, Silvestre de Sacy, J.-Ch. Brunet, Guessard, G. Rouland et Bellaguet, secrétaire.

« Je viens de fabriquer un grand rapport sur les bibliothèques de Paris, » écrit Mérimée à l'Inconnue (1). « C'est, je crois, ce qui m'a rendu si malade. Je perds mon temps à me mêler de ce qui ne me regarde pas et on me met sur le dos toutes les affaires des autres. J'ai quelquefois bonne envie de faire un roman avant de mourir, mais tantôt le courage me manque, tantôt je suis en bonne disposition et on me donne des bêtises administratives à arranger. »

Ces *bêtises* avaient leur importance : par suite de l'arrêté ministériel du 15 novembre 1860,

(1) Lettre du 12 juillet 1860. Le Rapport, daté du 10 juillet, ne fut inséré que dans *le Moniteur* du 30 décembre. Il a été imprimé chez Paul Dupont, s. d., petit in-4, 12 pages.

les dessins, médailles, manuscrits orientaux et livres chinois, existant à l' Arsenal, à Sainte-Geneviève, à la Mazarine et à la Sorbonne, revenaient à la Bibliothèque impériale (1); les deux premiers de ces établissements devaient également céder au cabinet des estampes les gravures dont les *états* présentaient des différences avec ceux qu'il possédait; en revanche, les doubles de ce cabinet devaient passer à l' Arsenal et à Sainte-Geneviève et contribuer à accroître les collections que ces deux bibliothèques étaient autorisées à garder. Le rapporteur faisait observer avec raison que la véritable place des documents chinois et orientaux était à la rue Richelieu, où de savants spécialistes s'occuperaient de les classer et de les communiquer; une semblable mesure ne pouvait s'appliquer aux manuscrits français, grecs et latins,

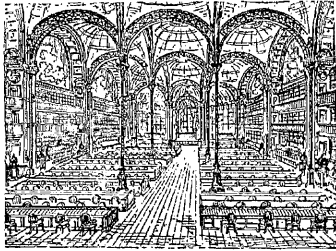
(1) Cet arrêté, curieux exemple de la centralisation à outrance qui fut un des vices administratifs du second empire, n'eut d'ailleurs que peu d'effet : la seule conquête notable du cabinet des estampes fut le recueil des *crayons* de Daniel et de Geoffroy Du Monstier, conservé à la bibliothèque Sainte-Geneviève; encore ce département le reçut-il sans l'avoir demandé.

qu'on avait un moment songé à distraire des autres bibliothèques de Paris pour les joindre au département des manuscrits; ils constituaient pour ces établissements une propriété indiscutable. Les érudits étaient accoutumés à venir les y consulter; au surplus, une telle perte n'eût été compensée par aucun avantage, puisque la Bibliothèque impériale n'avait rien à offrir en échange.

Après avoir exprimé le vœu, resté sans effet, de voir transférer rue Richelieu le cabinet des médailles de l'hôtel des Monnaies, le rapport signalait en terminant la mauvaise installation de la bibliothèque de l'École de droit, qui obligeait le plus souvent les étudiants à travailler à Sainte-Geneviève, et la nécessité de créer dans les arrondissements nouvellement annexés des *bibliothèques de quartier*; il devait s'écouler encore près de vingt ans avant que ces deux progrès ne fussent obtenus.

Tels sont les services rendus par Mérimée aux heureux qui possèdent des livres et à ceux

qui ne peuvent disposer que des richesses publiques ; j'ai voulu, en les rappelant, montrer qu'il n'a pas moins de droits à la reconnaissance des travailleurs qu'à l'admiration des délicats.





TABLES







TABLES



I. TABLE DES CHAPITRES

Avertissement.	7
Les Portraits.	15
Les Dessins.	37
La Bibliothèque.	65



II. TABLE ANALYTIQUE

ARNAULDET (Paul). Avait orné un exemplaire de *Notre-Dame de Paris* du portrait de Victor Hugo, dessiné par Mérimée, 56. — Possédait un exemplaire de l'édition de

- la Chambre bleue* préparée par M. Ph. Burty, auquel était jointe une lettre explicative de celui-ci, 62 (note).
- AUGUSTE (J.-R.). Peintre et sculpteur. Ouvre aux artistes son salon, dont Mérimée est l'hôte assidu, 45. — Fragment d'un billet inédit à lui adressé par Mérimée, 45.
- BLANC (M. Charles). Dessine à Saint-Gratien un portrait de Mérimée photographié à quelques épreuves par un amateur, 31.
- BOCHER (M. Édouard). Partage la captivité de Mérimée à la Conciergerie en juillet 1852, 124.
- BONAFOUS (M.). Bibliothécaire de Guéret. Fragment de lettre à lui adressée par Mérimée au sujet de *H. B.*, 73.
- BOUVENNE (M. Aglaüs). Reproduit deux fois en fac-similé un croquis de Mérimée, d'après Victor Hugo, 56. — Autre croquis d'après Mérimée reproduit dans un album intitulé : *Sept dessins de gens de lettres*, 57 (note).
- BRACQUEMOND (M. Félix). Grave à l'eau-forte le croquis de Mérimée peint à l'aquarelle sur le manuscrit original de *la Chambre bleue*, 61.
- BRUNET (M. Gustave). Défend Libri contre les attaques des experts, 120.
- BURTY (M. Philippe). Communique un billet inédit de Mérimée à J.-R. Auguste, 45 (note). — Un autre billet à Delacroix et une feuille de croquis de celui-ci, 46. — Prépare une édition de *la Chambre bleue*, dont il n'est tiré que trois exemplaires d'épreuves, 61 (note).
- CHAMPFLEURY (M. Jules). Fait graver le *Caracalla vendant des petits pâtés* du musée d'Avignon, d'après un moulage exécuté par les ordres de Mérimée, 54. — Rapporte la définition que Mérimée donnait de la politesse des chats, 63. — Dessin de Mérimée représen-

- tant un chat dévorant des oiseaux d'après une peinture égyptienne, reproduit dans *les Chats* de M. Champfleury, 64.
- COLIN (Alexandre). Portrait de Mérimée en buste peint par lui vers 1865, et détruit le 23 mai 1871, 30. — Copie des *Fileuses* de Velasquez offerte par lui à Mérimée, 103.
- DAVID (d'Angers). Fait figurer Mérimée dans les bas-reliefs du tombeau du général Foy, 25. — Modèle un médaillon de Mérimée, 25. — Citation empruntée à son journal personnel, 25 (note).
- DELACROIX (Ferdinand-Victor-Eugène). Sa liaison avec Mérimée. Billet que celui-ci lui adresse pour l'inviter à dîner, 46. — Réflexions transcrites par Delacroix sur une feuille de croquis à la suite d'une conversation avec Mérimée, 50.
- DELÉCLUZE (Ét.-Jean). Son opinion sur Mérimée, 20. — Consent à dessiner pour lui un portrait qui le représente tour à tour en homme et en femme, 20. — Divers états de ce portrait, exemplaires qui en sont ornés et qui ont passé dans les ventes, 21.
- DESBOUTINS (M. Marcellin). Grave à la pointe sèche, d'après la photographie de Reutlinger, un portrait de Mérimée, 32 (note).
- DEVÉRIA (Achille). Fragment d'une lettre à Ziégler sur le voyage de Mérimée en Espagne, 24. — Dessine un portrait lithographié de Mérimée reproduit dans ce volume par l'héliogravure, 24.
- DISDERI. Photographies diverses de Mérimée exécutées chez lui, 31 et 32 (note).
- DU CAMP (M. Maxime). Attaque Mérimée sans le nommer

(à propos de *H. B.*), dans la préface des *Chants modernes*, 76.

DU MÉRIL (Édéléstand). Ses démêlés avec Jannet au sujet de son édition de *Floire et Blancheflor*, 94 (note). — Brochure de Jannet contre lui, 94.

DUMONT (M.). Employé à la bibliothèque de l'Institut. Chargé par Mérimée de ses commissions dans les ventes, 100.

DU SOMMERARD (M. Edmond). Exécuteur testamentaire de Mérimée. Recueille un fragment de pipe turque retrouvé dans les décombres de la rue de Lille, 106.

EDMOND (M. Charles). Aquarelle de Mérimée à lui appartenant et représentant une vue de Cannes, 55.

FABRE (Fr.-Xavier). Fragments de lettres à lui adressées par J.-F.-L. Mérimée, 42 et 44.

FEUILLET DE CONCHES (M.). Soutient contre la Bibliothèque nationale, au sujet d'une lettre de Montaigne, une vive polémique terminée par une restitution, 120.

FOREST (M. Eugène). Possédait un exemplaire du *Voyage en Auvergne*, que Mérimée lui avait offert tout relié, 100.

GRENIER (M. Édouard). Occupait l'appartement situé au-dessus de celui de Mérimée, rue de Lille, 104. — Révisait avec lui les vers des *Tragiques* de d'Aubigné, 105. — Recueille, après l'incendie du 23 mai 1871, trois objets d'art à lui appartenant, 106. — Communique à l'auteur de ce livre un petit faune antique jouant avec sa queue, reproduit, 106.

GRENIER (M. Jules). Donne des leçons d'aquarelle à Mérimée, qui se reconnaît son « élève indigne », 54.

HUGO (Victor). Billet à lui adressé par Mérimée au sujet

- de la première représentation d'*Hernani*, 23 (note). —
Mention d'un autre billet relatif au même sujet, 23.
- INGRES (J.-D.-A.). Dessine un portrait à la mine de plomb de Mérimée père, 43.
- ISLE (M. Henry de l'). Communique une épreuve de la lithographie de Scheffer d'après Delécluze, représentant Mérimée sous les traits de Clara Gazul, 21.
- JACQUEMONT (Victor). Son portrait peint par M^{me} Mérimée et gravé à la manière noire par Bourrer, 44.
- JANNET (Pierre-Germain). Fondateur de la Bibliothèque Elzévirienne. Est présenté à Mérimée par M. Taschereau, 83. — Lettres à lui adressées par Mérimée, 84 à 98. — Sa brochure contre Éd. du Ménil, 94 (note). — Liste des livres de la Bibliothèque Elzévirienne dont il avait fait présent à Mérimée, 99.
- JUBINAL (Achille). Défend Libri contre les experts, 120. — Démontre à son insu la culpabilité de l'accusé dans la lacération des manuscrits de Christine de Suède, 120. — Découvre une lettre inédite de Montaigne, 120.
- KOREFF (de). Médecin de Stendhal et d'Henri Heine, 48.
- LACOUR (M. Louis). Est chargé par Jannet de donner une édition des *Œuvres complètes* de Branthôme, 91. — Possède des manuscrits de la notice et des notes de Mérimée pour cette édition, 92.
- LACROIX (M. Paul). Croquis divers de Mérimée qu'il possède, 57. — Polémiques qu'il soutient en faveur de M. Libri et contre la Bibliothèque nationale, 119.
- LAFFITE (M. Pierre). Exécuteur testamentaire de P. Jannet. Communique les lettres de Mérimée adressées à celui-ci, 84.
- LALANNE (M. Ludovic). Critique sévèrement l'édition des

Aventures du baron de Fæneste, publiée par Mérimée, 91. — Chargé, avec MM. Bordier et Bourquelot, de l'examen des livres et des papiers de Libri, 118. — Répond avec ses deux collègues aux attaques de Mérimée contre leur rapport, 123.

LAMI (M. Eugène). Fait figurer Mérimée dans une aquarelle intitulée : *Un salon de Paris il y a vingt ans*, 30.

LE PRÉVOST (Auguste). Fragment de lettre à lui adressée par Mérimée, 83.

LIBRI (G.-B.-I.-T.). Est accusé dans les derniers temps du règne de Louis-Philippe de détournements dans les bibliothèques publiques, 116. — Dénoncé par un rapport de M. Boucly adressé à M. Hébert, garde des sceaux et communiqué à M. Guizot, 117. — Fuit en Angleterre sur l'avis officieux de M. Terrien, rédacteur du *National*, 177. — Lettres qu'il adresse à M. Boucly, à M. de Falloux, au président de l'Institut de France, à M. Barthélemy Saint-Hilaire, 118. — Est condamné à dix ans de réclusion et à la perte de ses titres et dignités, 122. — Article de Mérimée dans *le Moniteur* sur la vente de sa bibliothèque en 1859, 127. — Pétition de M^{me} Libri en sa faveur remise à l'empereur, 127. — Autre pétition de la même au Sénat, discutée en séance publique par Bonjean, Delangle et Mérimée, 128.

MARCELLO (Adèle d'AFFRY, duchesse de COLONNA DE CASTIGLIONE, connue sous le pseudonyme de). Peint une aquarelle d'après le sorcier de *Djoumane*, 61 (note).

MARCILLE (M. Eudoxe). Possède l'aquarelle peinte par M^{me} la duchesse Colonna (Marcello), d'après le sorcier de *Djoumane*, 61 (note).

MARESTE (baron de). Ami de Mérimée, de Stendhal et de Jacquemont, 48.

MÉRIMÉE (Jean-François-Léonor). Peintre et chimiste. Sa naissance, ses débuts chez David, ses études chez Vincent et à l'Académie royale, 40. — Tableaux qu'il expose à divers salons, travaux décoratifs, 40. — Ses fonctions à l'École polytechnique, à l'École des beaux-arts, à la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, 41. — Ses travaux littéraires; fragments de lettres à Fabre, 42 et 44. — Son portrait dessiné à la mine de plomb par Ingres, 43. — *L'Innocence nourrissant un serpent*, tableau conservé par son fils jusqu'à sa mort, 103.

MÉRIMÉE (Anna MOREAU, dame). Petite-fille de M^{me} Le Prince de Beaumont et fille d'un médecin, 43. — Excellait dans les portraits en miniature, 43. — Fait le portrait de Victor Jacquemont, 44. — Son propre portrait par Picot, 44. — Son dévouement à son fils, 44.

MÉRIMÉE (Prosper). Ses portraits à l'âge de cinq ans, 17. — A seize ans, 18. — A vingt-trois ans (en homme et en femme), 19. — Par Achille Devéria, 24. — Par David d'Angers (bas-relief du tombeau du général Foy et médaillons), 25. — Aquarelle anonyme jointe au manuscrit autographe de *Mateo Falcone*, 27. — Portrait en costume d'académicien dans *l'Illustration*, 29. — Par M. Alex. Colin, 30. — Dans une aquarelle de M. Eugène Lami, 30. — Dessiné par M. Charles Blanc, 31. — Photographies diverses, 32, 33. — Portraits sur bois, à l'eau-forte et sur acier, 34. — Caricature dessinée par lui-même, 36. — Se lie avec M. J.-R. Auguste, peintre et sculpteur; lui emprunte une étude de cheval par Gériscault pour la copier, 45. — Sa liaison avec Delacroix, invitation à dîner qu'il lui adresse, 46. — Résumé d'une conversation entre Mérimée et Delacroix sur l'art et sur le beau, 50. — Peint et dessine pendant ses tournées

archéologiques et ses voyages d'agrément, 52. — Apprend à mouler; présente à M. Thiers la reproduction du *Caracalla vendant des petits pâtés* du musée d'Avignon, 53. — A peur qu'il ne prenne cette figure pour sa propre caricature, 53. — Singulière façon dont il écrit le nom de cet homme d'État, 53 (note). — Peint à l'aquarelle sous la direction de M. Jules Grenier jusqu'à son dernier départ pour Cannes, 54. — Dessins divers à l'encre et au crayon, recueillis par quelques curieux, 55. — Album de dessins obscènes exécutés avec la collaboration de M. Gr. de B., 58. — Fragments des *Lettres à l'Inconnue* où il est question de dessins, 58. — Manuscrits de Mérimée ornés d'aquarelles par lui-même ou par des dames, 61. — Son mot à M. Champfleury sur la politesse des chats, 63. — Raccourci de matou dessiné par lui et fac-similé, 63. — Dessin représentant un chat égyptien dévorant des oiseaux reproduit dans *les Chats* de M. Champfleury, 64. — Goût de Mérimée pour les livres lisibles et sans ornements, de format in-8°, 68. — Pose sa candidature à l'Académie française et à l'Académie des Inscriptions, 69. — Fait imprimer à petit nombre *l'Essai sur la guerre sociale*, 70. — Tirage restreint de la première édition de la notice sur Henry Beyle (*H. B.*), 72. — Distribution des exemplaires bientôt arrêtée par l'auteur, 73. — Fragment d'une lettre inédite à ce sujet, 73. — Accident irréparable survenu à l'exemplaire de Mérimée lui-même, 74. — Part qu'il prend aux travaux de la Société des bibliophiles français, dont il est élu membre en 1847, 81. — Annote pour Jannet les *Aventures du baron de Fæneste* et les *Œuvres* de Branthôme; lettres et billets adressés à Jannet au sujet de ces deux publications, 84 à 98. — Livres de la Bibliothèque Elzévirienne dont Jannet lui avait fait hommage, 98. —

Volumes de la bibliothèque de Mérimée actuellement subsistants, 99. — Commissions de Mérimée dans les ventes, 100. — Citations empruntées à ses *Lettres à une Inconnue* relatives à des achats de livres, 101. — Description de son appartement de la rue de Lille, 102. — Préparation d'une édition des *Tragiques* de d'Aubigné, coopération de MM. Ch. Read et Éd. Grenier, 104. — Incendie du 23 mai 1871, 105. — Destruction de ses manuscrits et des correspondances qu'il avait conservées, 108. — Avait commencé une *Histoire de César*, dont un fragment fut retrouvé aux Tuileries après le 4 septembre, 109. — Sort inconnu de ce manuscrit, 110. — Fragments de lettres relatifs à César, 110 et suivantes. — Est accusé d'avoir dérobé le manuscrit de Guin Clan, barde breton du v^e siècle; passage d'une lettre à Requier à ce sujet, 115. — Prend la défense de Libri après sa condamnation, 122. — Est condamné à quinze jours de prison et 1,000 fr. d'amende, 124. — Subit sa peine à la Conciergerie avec M. Bocher, 124. — Annonce dans *le Moniteur* une des ventes de Libri (1859), 127. — Défend la pétition de M^{me} Libri devant le Sénat, 120. — Est président et rapporteur de la commission de réorganisation de la Bibliothèque impériale, 130. — Rédige le rapport sur les échanges entre les bibliothèques de Paris, 139.

MORGAND-et FATOUT (MM.). Libraires. Exemplaire du *Théâtre de Clara Gazul* décrit dans un de leurs catalogues, 22 et 61 (note).

MORIN (M. Edmond). Grave à l'eau-forte, d'après la photographie d'E. Robert, un portrait de Mérimée, 33.

PANIZZI (Sir A.). Directeur du British Museum. Se fait photographe chez Disderi en même temps que Mérimée,

31. — Signe une pétition de M^{me} Libri remise à l'empereur, 127. — Article de Mérimée dans *le Moniteur* signalant les perfectionnements que lui doit le British Museum, 130. — Logé dans les bâtiments de cette bibliothèque, ne pouvait emporter aucun livre chez lui, 134. — Invente un système de crémaillères qui permet d'introduire un plus grand nombre de volumes dans les rayons, 138.
- PELLETAN (M. Eugène). Attaque violemment Mérimée (à propos de *H. B.*) dans les *Heures de travail*, 76.
- PICHON (M. le baron Jérôme). Lettre à lui adressée par Mérimée, 81.
- PICOT (François-Édouard). Dessine un portrait à la mine de plomb d'après M^{me} Mérimée, 44.
- POULET-MALASSIS (Paul-Emmanuel-Auguste). Imprime à Alençon en 1856, à trente-six exemplaires, la brochure *H. B.*, 77. — La réimprime en Belgique avec adjonctions, 79. — L'une de ces additions est reproduite dans la version tronquée de *H. B.* publiée dans les *Portraits historiques et littéraires*, 80.
- PRUNAIRE (M. Alfred). Grave sur bois la petite aquarelle de Mérimée peinte sur le manuscrit original de *la Chambre bleue*, 61.
- QUEUX DE SAINT-HILAIRE (M. le marquis de). Achète à la vente de M^{me} Dubois-Fresnel le manuscrit original de *Mateo Falcone* et un portrait à l'aquarelle d'après Mérimée, 27. — Fait reproduire l'un et l'autre, 27.
- RACHEL (Élisa-Rachel Félix, dite). Veut à tout prix lire la brochure de *H. B.* et quand elle l'a lue, propose de l'échanger contre un sac de marrons glacés, 77.
- RATHERY (E.-J.-B.). Caricature de Mérimée qu'il possédait, 56.

- READ (M. Charles). Collationne le texte des *Tragiques* de d'Aubigné sur le manuscrit autographe conservé au château de Bessinges, 104. — Termine après la guerre de 1870 l'édition des *Tragiques* commencée par Mérimée, 105.
- RÉGAMEY (M. Frédéric). Grave à l'eau-forte, d'après la photographie d'E. Robert, un portrait de Mérimée, 33.
- REGNIER (M^{me}). Amie de M^{me} Mérimée. Fait une copie du portrait de Mérimée peint par sa mère, 18. — Communiquée à l'auteur de ce livre, elle est reproduite en fac-similé et placée en regard du faux titre.
- REQUIEN (Esprit). Naturaliste et antiquaire. Fragments de lettres inédites de Mérimée à lui adressées, 26, 110, 111, 112, 115. — Caricature de Mérimée dessinée par lui-même sur un album de Requier conservé au musée d'Avignon, 36.
- REUTLINGER. Photographie de Mérimée exécutée par lui et plusieurs fois reproduite, 32.
- ROBERT (Émile). Photographies exécutées par lui d'après Sainte-Beuve et Mérimée, 33.
- ROPS (M. Félicien). Frontispice de sa composition pour une édition belge de *H. B.*, 79.
- SAULCY (M. Louis-Félicien-Joseph CAIGNART de). Fragment de lettre à lui adressée par Mérimée, 69.
- SPOELBERCH DE LOVENJOUL (M. le vicomte Charles de). Communique à l'auteur une lettre de Mérimée à Sainte-Beuve contenant les noms des correspondants de Beyle, 48 (note). — Possède et communique l'exemplaire de l'édition originale de *H. B.*, offert par Mérimée à M^{me} Ancelot, 73.
- SUTTON SHARPE. Avocat anglais, ami de Mérimée. Por-

trait qu'en fait celui-ci dans une lettre adressée à Sainte-Beuve, 48.

TASCHEREAU (Jules). Présente Jannet à Mérimée, 83.

THIERS (L.-Ad.). Admire fort la reproduction du *Caracalla vendant des petits pâtés* du musée d'Avignon, 58.

— Mérimée craignait qu'il ne la prît pour sa propre caricature, 58. — Singulière façon dont Mérimée écrivait son nom, 58 (note).

TROUBAT (M. Jules). Possède deux croquis de Mérimée recueillis par Sainte-Beuve et représentant M. Mignet et le duc de Broglie père, 55.

VIAN (Louis-Richard). Historien de Saint-Chéron. Photographies diverses de ce village; deux d'entre elles sont reproduites dans ce volume, 17 et 36.

VIEL-CASTEL (comte Victor de). Ami de Mérimée. Son pari contre un Anglais, 48.

VIOLLET-LE-DUC (Étienne-Adolphe). Communique à Poulet-Malassis le portrait de Mérimée en homme et en femme dessiné par Delécluze, 20.

VIOLLET-LE-DUC (M. Eugène-Emmanuel). Communique un croquis de Mérimée représentant une tête de femme, reproduit en fac-similé, 56.

ZIÉGLER (Jules). Fragment de lettre à lui adressée par Achille Devéria, 24.



III. TABLE DES ILLUSTRATIONS

Frontispice représentant Mérimée, d'après une photographie inédite et anonyme communiquée par M ^{me} R.	
Portrait peint par M ^{me} Mérimée vers 1808, et copié par M ^{me} Régnier, son amie; ce portrait, communiqué par M ^{me} R. . . , nièce de M ^{me} Régnier, a été héliogravé par M. Dujardin.	
Vue générale de Saint-Chéron d'après une photographie de feu M. L.-R. Vian, historien de ce pays . . .	17
Mérimée travesti en Clara Gazul d'après la lithographie de Delécluze, communiquée par M. Henry de L'Isle.	19
Mérimée d'après Achille Devéria (héliogravure de M. E. Capron d'après la seule épreuve connue) . . .	24
Mérimée d'après l'aquarelle anonyme appartenant à M. le Marquis de Queux de Saint-Hilaire.	27
Mérimée d'après la photographie de M. Reutlinger.	32
Rue de Saint-Chéron, d'après une photographie de M. Vian; au fond à droite on aperçoit derrière une grille et des arbres, la maison de M ^{me} Régnier; Mérimée fit dans cette maison de courts séjours jusqu'à la fin de sa vie, et c'est là qu'il posa pour divers portraits et notamment pour la photographie qui décore le frontispice	36
Vue générale de Cannes.	39
Profil de femme d'après un croquis appartenant à M. E. Viollet-Le-Duc.	56

Raccourci de chat d'après un croquis de Mérimée appartenant à l'auteur.	63
Maison sise à Cannes, où Mérimée est mort le 23 septembre 1870.	64
Pavillon de la Bibliothèque Nationale au coin de la rue de Richelieu et de la rue Neuve des-Petit-Champs.	67
Faune antique, d'après un bronze donné par Mérimée à M. Éd. Grenier et retrouvé par lui dans les décombres de leur maison.	106
Ruines de la maison de Mérimée d'après une photographie faite en juin 1871 par M. Andrieu.	107
Vue du préau de la Conciergerie d'après une lithographie dessinée sous le règne de Louis-Philippe.	125
Vue de la salle de travail de la Bibliothèque Nationale.	142
Chat faisant le gros dos d'après un dessin de Mérimée appartenant à l'auteur.	159
Les vues de paysages et de monuments ont été dessinées par M. A. Normand.	





IMPRIMÉ

PAR

CL. MOTTEROZ

A

PARIS

5